

CC 27.06.2025

Mesdames et Messieurs. Le. Mesdames et Messieurs. Le public. Mesdames et Messieurs les échevins. Échevins. Madame la secrétaire communale. Madame sa collègue. Mesdames et Messieurs les conseillers. Mes collègues. Alors, j'aimerais commencer justement par un sourire qui va. Il va. Au fait, je viens de le de le savoir, et j'en profite encore à nouveau de le faire, cet effet en off. Légèrement. Mais tout le monde n'était pas là. Alors il y a un de nos conseillers que c'est son anniversaire aujourd'hui et c'est Monsieur Mulo. Alors bon anniversaire! C'est toujours un moment très très agréable. Vous nous inviterez s'il y a une fête, hein? Alors, madame la secrétaire communale, est ce que euh, nous pouvons y aller ou il y a encore quelques.

Il y a un petit problème technique. Oui, Cherche le calme.

Donc juste un petit léger technique que nous allons le résoudre sous savons très peu. Et puis nous rentrerons dans le vif du sujet. Merci. Alors voilà, donc nous allons tout de même commencer par les questions d'actualité. Alors donc, la première question d'actualité. Euh donc euh, mais malheureusement, donc euh, Monsieur le. Ah ben voilà, donc euh, Monsieur Didier Millicent vient de rentrer, nous allons attendre qu'il prenne place pour la première question d'actualité. Et c'est Monsieur Didier Milice qui a la parole. Vous êtes le bienvenu, monsieur, ça vaut la parole. On en profitait pour vous informer que nous avons une. Juste après les deux questions orales. Euh un point d'urgence concernant Louis Pulse et c'est madame la secrétaire communal qui va répondre. Merci. Oui, Monsieur Didier, ministre. Un point concernant. Donc le point de deal line 28 lignes, 28. Pardon.

Voilà, Messieurs dames, bonjour. Merci de me donner la parole. Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs. Récemment, un article de presse a révélé la présence d'un point de deal en commun au sein même du parc de la ligne 28, situé à proximité immédiate d'une plaine de jeux. Ce n'est pas le premier point. Il y en a d'autres à d'autres dans d'autres parcs. On y retrouve. On y retrouvait un menu affichant le programme pardon, le prix du gramme de cocaïne à 100 €. Va falloir que je me recycle à un tarif élevé, mais surtout scandaleusement banalisé en plein espace public. Ce n'est pas la première fois que ce parc est touché par ce type de faits, et d'autres endroits proches d'aires de jeux, comme derrière l'église Saint Rémy sont aussi concernés. Monsieur le Bourgmestre, cette situation est inacceptable. Nos quartiers ne peuvent devenir des zones de non-droit où les dealers opèrent en toute impunité, à quelques mètres d'enfants et de familles. Cette banalisation du trafic de la drogue près des infrastructures familiales doit cesser. À l'heure où les familles fuient certaines rues pour préserver la sécurité de leurs enfants et où le sentiment d'abandon par les pouvoirs publics s'installe. Quelles sont les actions concrètes prises ou à prendre par votre collègue pour, primo, sécuriser durablement les abords des plaines de jeux et les parcs communaux. Secundo, renforcer la présence policière de proximité dans ces zones sensibles et tertio, assurer une réelle coordination avec la zone de police et les services de prévention et garantir que les signalements soient suivis d'effets visibles et surtout au delà des actions ponctuelles. Comment entendez vous restaurer la confiance des citoyens dans la capacité de la commune à protéger les espaces publics? Je vous remercie.

Merci Monsieur Didier, ministre. Je passe la parole à Monsieur le bourgmestre. C'est ton Micro, s'il vous plaît. Monsieur le bourgmestre. Ah! Voilà!

Merci beaucoup, Monsieur le conseiller. Déjà, merci pour votre question dont l'objet nous touche tous dans notre vie de tous les jours, que ce soit la vente, la consommation et les violences inhérentes à celle-ci. Pour ce qui concerne le parc de la ligne 28, les services de police confirment bien la présence d'un point de vente de stupéfiants à proximité immédiate dudit parc. Cette information a été suivie de près par le service de quartier, ainsi que par la brigade de recherches de lacs, dans le cadre d'une collaboration interrégionale avec la police de Bruxelles Capitale, Paul Bru. Plusieurs opérations visant à lutter contre ce phénomène ont d'ailleurs été réalisées concernant la possession de stupéfiants. Il est évident que celle-ci est inhérente au phénomène de vente. Cependant, tous les consommateurs ne font bien évidemment pas l'objet de contrôles systématiques. Par ailleurs, beaucoup d'utilisateurs achètent leurs doses à proximité, notamment grâce à la station de métro voisine, mais ne consomment pas forcément sur place, préférant se déplacer ensuite. Quant au prix élevé de 100 grammes 700 € par gramme, celui-ci est exceptionnellement élevé. En général, le prix courant pour une quantité destinée à un usage personnel varie plutôt entre 40 et 50 €. Cette tarification simplifiée facilite, puisque vous avez posé la question, facilite les calculs, évite la manipulation de monnaie figurez-vous. La variation du prix s'explique principalement par la quantité réelle et la qualité du produit vendu. Un pack ne contient souvent pas un gramme complet, mais plutôt entre 0,5 et 0,8 gramme. La cocaïne est également fréquemment coupée, ce qui diminue sa pureté. Des promotions telles que deux plus un gratuit, comme dans les grands magasins, créent une impression d'offre avantageuse, mais la quantité totale reste limitée, ce qui peut augmenter le prix effectivement par gramme. Pour ce qui concerne l'aspect macro de notre territoire, des réunions régulières de sécurité sont tenues entre des services spécifiques de police. Les services de prévention des associations et tout autre partenaire pouvant apporter une expertise en la matière, tels que la cible par exemple. Lors de ces réunions, divers hot spots communaux sont examinés et évalués, et c'est sur la base de ces examens et de ces évaluations que des actions concrètes sont discutées et planifiées. Ces hot spots ne concernent pas uniquement des aires de jeux, mais car toutes ne sont pas des lieux de deal ou de consommation. Quant aux signalements qui nous sont communiqués, ceux-ci sont tous traités, transférés aux services ad hoc et ce mentionné, et ce sans mentionner l'identité du plaignant. De plus, en tant que bourgmestre faisant fonction, je participe également activement à la Stratégie régionale de lutte contre le trafic de stupéfiants et son impact sur la sécurité. Soyez dès lors convaincus de mon implication et des services compétents dans ce combat contre toutes les nuisances et violences générées par la drogue. Il est évident que, étant donné la matière, je ne peux pas dévoiler les différentes actions. Mais je peux vous assurer d'une chose, c'est que notre zone est particulièrement engagée. Et d'ailleurs pas plus tard que euh, cette semaine, il a été mis. Euh en fait, euh, euh, à jour, en fait, un trafic qui a donné lieu à une arrestation parce que, en fait, euh, des, euh, il y avait une quantité et une quantité énorme de cocaïne a été saisie plus de dix kilos. Donc, euh, la, la police ici, euh, au niveau zonal, eh bien, euh, voilà, bien engagé dans ça et avec l'appui de la région.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Euh, monsieur Didier Maurice.

Merci, Monsieur le bourgmestre, euh, pour vos informations et votre tentative de rassurer les gens. Mais je pense qu'effectivement il y a un travail qui est fait. Euh. Ce qui me rassure aussi, c'est que vous êtes en connaissance des tarifs et de la qualité de la cocaïne qui est

sur le terrain. Et, euh, ça nous rassure tous de pouvoir éventuellement trouver les bons deals puisque vous connaissez bien les tarifs. Merci beaucoup.

Merci, Monsieur Didier Meli. Euh, c'est donc clos. Nous, on va euh, à la deuxième question, euh, d'actualité et c'est dur Monsieur Didier Meli. Euh, ça concerne la communication publique à des fins partisanes à vous, monsieur.

Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, c'est la seconde fois que mon groupe est contraint d'interpeller le collège à propos d'un usage problématique de la communication publique à des fins partisanes. La première fois, c'était le premier échevin qui avait engagé la commune dans une déclaration de soutien sans mandat formel du Conseil, chose qu'il avait retiré sur sa page peu de temps après. Aujourd'hui, une vidéo diffusée par l'échevin de la Propreté publique relance notre inquiétude tournée dans les installations communales du Service de la propreté. Elle commente l'état de saleté de la commune en l'attribuant à un manque de moyens. Or, à la fin de cette vidéo figure très clairement le logo du PTB, formation politique de l'échevin concerné. Nous ne parlons plus ici d'une maladresse, mais bien d'une récurrence dans la confusion des genres entre communication institutionnelle et communication politique. Nous rappelons les principes fondamentaux applicables à Bruxelles code de déontologie des mandataires locaux imposant le respect de la neutralité institutionnelle et interdit l'utilisation des moyens publics à des fins politiques. La nouvelle loi communale prévoit que les mandataires doivent agir dans l'intérêt général et non dans celui de leur parti. Conformément à cette base légale, les membres du Collège sont tenus d'agir dans l'intérêt général et sont politiquement responsables, devant le conseil communal, de l'usage qu'ils font des moyens et des infrastructures de la commune. Enfin, plusieurs circulaires régionales rappellent que les communications utilisant les ressources communales doivent rester strictement apolitique. Ma question est donc multiple. Le collège reconnaît-il qu'il y a ici une confusion entre communication institutionnelle et message politique? Valable-t-il que les installations communales puissent servir de décor à des vidéos conclues par un message, par un message partisan? Pardon? Quelle suite entendez-vous donner à cette entorse manifeste à la neutralité des moyens publics? Existe-t-il actuellement des lignes directrices encadrant la communication des membres du collège sur les réseaux sociaux lorsqu'il évoque des sujets communaux? Enfin, envisagez-vous de mettre en place une charte communale de communication destinée à garantir l'impartialité et la neutralité de toute prise de parole impliquant les ressources de la commune. Je vous remercie.

Merci, Monsieur Didier Mélis, Monsieur L. Bouzidi.

Merci pour votre question. C'est vrai, vous avez raison. Dans une vidéo de partie sept, c'est une erreur de d'avoir utilisé les images de l'intérieur euh, de nos services. J'ai d'ailleurs euh supprimer la vidéo. Merci.

Merci monsieur. Ah pardon.

Encore un petit mot de Monsieur le Bourgmestre faisant fonction. Oui, les techniciens. Le micro Oui.

Oui. Donc euh. Euh. Je voulais aussi préciser que la semaine prochaine, nous allons avoir une discussion, une réunion pour discuter de toutes les règles, comme ça il n'y a plus de difficultés à ce niveau là. Voilà.

Merci, Monsieur le ministre.

Merci, Monsieur l'échevin. Merci. Le bourgmestre. Monsieur le bourgmestre, pour vos réponses. Euh ben on se donne rendez vous au prochain conseil communal pour le. JAMAIS deux sans trois, Mais je pense que vous allez faire des essais pour que ça ne se passe plus. Et je vous remercie.

Merci Monsieur Didier. Nous allons entamer donc le point d'urgence que j'ai annoncé tout à l'heure. Ça concerne le oui. Et je donne la parole à madame la secrétaire communale.

Oui. Nous demandons de pouvoir inscrire en urgence le point concernant l'approbation du contrat particulier Domaine finance, euh, du programme Whipple. Nous avons reçu ce contrat particulier. Euh, il y a une semaine. Donc, le temps de l'analyser, de suivre, euh, les avis des différents de différentes instances. Nous ne pouvions pas introduire le point avant. Alors, il est à noter que le. Ici, nous devons approuver un contrat particulier, à la fois pour la partie built qui est couverte par le fr, RTC et les subsides que nous avons reçu l'année passée et ensuite une partie run qui sera à charge de la commune. C'est indiqué dans la délibération. Alors nous sommes tenus par le temps parce que Iris Team nous demande une approbation avant fin juin, alors qu'on a reçu l'offre la semaine passée, parce qu'ils ont eux même reçu une offre de Microsoft qui est la moins élevée et qui est valable jusqu'au jusqu'au 30 juin. Ce qui est important ici aussi est de savoir qu'il faut 60 % de communes de la Région de Bruxelles-Capitale qui entrent dans dans dans ce programme ici, de contrat particulier pour que le projet puisse continuer. Si ces 60 % ne sont pas atteints. Nous allons devoir rembourser les sommes que nous avons reçues du fonds RTC à la région. Cela veut dire que nous allons nous retrouver seul à devoir financer la création d'un nouveau Vos programmes financent qui pour l'instant n'existe pas auprès de notre fournisseur, qui est Sivadier et qui n'a pas encore développé ce programme et que ce sera entièrement à notre charge. Nous serons obligés d'acheter un nouveau programme parce que la comptabilité communale va changer dans les semaines ou les mois à venir. Et donc voilà, c'est pour ça que nous demandons de pouvoir vous présenter ce point aujourd'hui. Oui.

Monsieur. La parole.

Moi, je veux juste une question. Euh, il y a toujours cette concertation.

Avec.

Le CPS qui est très important parce que la position doit être la même aussi bien pour nous que pour la commune par rapport à la problématique.

Le micro de madame la secrétaire communal.

Euh oui. Alors je suis en contact. Je l'ai été encore hier avec Arnaud Filippi. Euh, il y a juste une différence entre le CPAS et nous. C'est que nous avons approuvé l'avenant au contrat Fétiez euh, courant mars 2025, ce que n'a pas fait le CPAS. Et donc ici, nous sommes obligés normalement de continuer avec, euh, la partie build au moins, qui est bien celle qui est, euh, financée jusqu'à présent par le RTC. De nouveau, et c'est indiqué dans la délibération. La partie build, quand nous la recevrons, nous allons l'analyser, notamment avec le receveur communal. Et ce n'est que si les développements que nous avons

demandé auparavant sont atteints que l'on s'engagera à commander la partie run pour que ce soit euh implémenté définitivement. Ça va?

Merci, Madame la secrétaire communal, Monsieur Didier Mélisse.

Merci, Monsieur le président. Alors, il n'y a pas plus tard qu'il y a une semaine de mémoire, une grosse semaine. Euh, nous avons demandé de retirer ce point aussi parce que il n'y avait pas les annexes. Euh, je ne pense pas que c'est une demande que vous demandez que vous ayez fait depuis quinze jours. Je pense que votre demande aurait dû a certainement dû être faite depuis un bon laps de temps pour obtenir votre offre. Euh. Et je pense pas non plus que Microsoft, euh ne va pas prolonger son offre au delà du 30 juin. Euh. Habituellement, dans le dans les marchés publics, vous demandez de prolonger de quinze jours de trois semaines. Ça se fait encore assez facilement. Si vous leur demandez de prolonger de six mois, ce sera autre chose. Par contre, voilà, encore une fois en urgence, on n'a pas eu les annexes, on n'a pas eu le temps de consulter et on nous met devant le fait accompli. Vous allez faire voter effectivement, euh, l'urgence par le conseil communal et vous obtiendrez bien les deux tiers. Mais encore une fois, vous ne nous donnez pas les informations pour qu'on puisse se se se poser les questions utiles dans le cadre de ce point. Et donc nous devons accepter euh, simplement que vous allez passer ça en urgence. C'est dommage. Merci.

Oui, merci.

Merci, monsieur le ministre. Euh monsieur Sam, Merci, Monsieur le président.

Euh je veux un peu dans le même sens que mon collègue. Euh. Donc, ce mois ci, pour rappel, on a déjà, euh, c'est la cinquième réunion que nous avons, Donc nous sommes vraiment de bonne volonté, hein, nous sommes là. Mais à un moment donné, en fait, euh, pour le budget, ben on a dû évidemment avoir les explications mercredi, on a dû travailler hier soir, on a dû analyser. Ben, nous ne sommes pas dans un collège, nous avons. Nous n'avons pas un mandat que nous sont payés de manière professionnelle. Nous faisons des efforts vraiment de bonne volonté parce que nous sommes allés en tant que conseiller communal. Nous prenons des responsabilités. Mais un point qui arrive dans la journée et donc franchement, moi j'ai pas le temps, j'ai pas le temps de regarder. Et donc vous, à ce moment là, vous pouvez me dire vous nous faites confiance les yeux fermés, On peut le faire oui, mais à un moment donné nous sommes aussi des conseils communaux donc on devrait quand même savoir ce qu'on vote. Je pense que aussi c'est notre responsabilité. Donc moi, je ne sais pas de quoi il s'agit. Donc vous demandez quand même une urgence, J'ai pas eu le temps, j'ai pas pu le lire, mais par contre j'étais présent pour le budget et je donnerai mon avis parce que j'ai travaillé au dessus, parce que c'était aussi le point, en tout cas le plus gros point de notre conseil communal. Mais en absence de temps, malheureusement, ça va être vraiment compliqué pour nous de pouvoir le soutenir. Merci.

Merci Monsieur ce monsieur.

Oui, oui, merci Président. Bien, écoutez, j'aimerais rejoindre, mais également mes deux collègues sur le côté précipité de de la chose. Et puis, à côté de cela, je ne vous cache pas que. Il me semble qu'il y a un mois, on portait tous, quasi à l'unanimité, euh, avec beaucoup de fierté et d'orgueil, le soutien en direction de la Palestine. J'aimerais juste rappeler que

Microsoft et Israël. Bien, écoutez, il s'agit tout de même d'une relation commerciale, euh, lourde et importante. Microsoft a reconnu avoir fourni des services d'IA et de cloud à l'armée israélienne pendant le conflit à Gaza. Donc, très sincèrement, au delà du côté précipité d'un point aussi important, j'aimerais surtout de la cohérence dans les décisions que nous prenons.

J'ai dit euh, merci, monsieur. Madame Garcia Fernandez.

Euh, merci, monsieur le président. Alors, moi, je vais rejoindre Monsieur et Monsieur Milice. On l'a reçu aujourd'hui. On l'a reçu, quoi? Genre 20 minutes avant que la séance de commande ne commence. Donc, c'est très très problématique de ne pas pouvoir lire une convention, même si on a envie de faire confiance à Madame. Mais il y a quand même quelque chose qui me dérange, moi, dans cette délibération qui m'inquiète. Je n'avais jamais vu ça auparavant. C'est un considérant qui dit que dès lors que le receveur communal ne pourra être tenu responsable en cas d'échec de l'implémentation, du fonctionnement, de l'utilisation ou du traitement des données comptables par le domaine finances du programme. Whipple Donc, c'est bien le receveur qui est responsable. Et ici, dans cette décision, on nous dit En cas de problème, le receveur ne peut pas être tenu comme responsable. Donc, on se dit que le receveur ne devait pas être ou la receveuse, je ne sais pas qui est receveur pour le moment ou receveuse, mais devait pas être tout à fait d'accord. Alors moi, très franchement, ça, ça ne me met pas, avec tout le respect que je dois à madame Van de Pute. Ça me met pas en confiance. Et puis il y a un principe fondamental euh quand on veut travailler, quand on veut faire du bon travail, on donne du temps aux conseillers communaux. Et ici, franchement, ça ne va pas quoi? 20 minutes avant, alors qu'on avait déjà rejeté ce point là parce que justement il n'y avait pas de convention, comme a dit mon collègue. Donc franchement, c'est pas sérieux.

Merci, madame. Euh. Garcia Fernandez. Euh, madame la secrétaire communale.

Donc, je vais répondre par rapport à ce considérant qui a été indiqué en collaboration avec madame le receveur. C'est simplement dans le sens et c'est indiqué dans le décide à l'article un, c'est pour indiquer que. Il y a bien, dans le contrat particulier, une clause qui dit que Iris sera responsable si la livraison de Bild ne correspond pas aux développements qui sont demandés simplement, c'est pour compléter le paragraphe qui est précédent, et c'est bien indiqué à la page deux du contrat particulier. Alors, malheureusement, oui, nous l'avons un implémenté dans le boss à 16 h 30 parce que malheureusement, nous avons été obligés de recevoir des des informations des autres communes pour s'assurer que nous sommes bien tous en train de fonctionner de la même façon pour espérer conserver cette somme qui a été approuvée par le Conseil en 2024, que nous recevons du RTC. Après, malheureusement, si nous ne sommes pas 60 % à monter dans le train, nous allons devoir rembourser ces sommes, ces montants là et, euh, budgétiser sur nos propres fonds. L'implémentation d'un nouveau logiciel Finance.

Qui n'existe pas.

Qui n'existe pas. Si Vadis ne l'a pas encore débuté, la création de ce logiciel. Et je tiens à dire aussi que si Vadis était. Il s'agit d'un marché que nous n'avons pas fait, évidemment, donc nous n'avons pas à dire quoi que ce soit sur le terme qui a été prévu pour la validité de l'offre. C'est une un marché qui a été fait par Iris Team et Paradigm. Donc, l'offre de

Microsoft est valable jusqu'à une certaine date, comme ça l'était prévu probablement et certainement dans le cahier des charges. Si Vadis a remis à ce moment là et si Vadis sept et 10 millions d'euros plus cher que Microsoft. Voilà, c'est tout ce que je sais. Je peux encore dire.

Merci Madame la secrétaire communal, Monsieur le bourgmestre.

Je voulais aussi donner un dernier. Enfin, une dernière information. Il s'agit d'un programme qui a été implémenté, qui a donc la don, l'implémentation ou la. Notre intérêt a été marqué dans la législature au cours de la législature précédente. Ce n'est pas en fait, un. Donc, un des développements qui est nouveau, c'est. C'est un processus qui est en marche avec différentes étapes qui ont commencé avec votre chemin, qui était de votre formation politique, qui nous les a présenté à plusieurs reprises. Au niveau du collège, on a marqué notre accord, justement, et notre validation, parce qu'il s'agit en fait d'un programme qui nous permettra en fait de pouvoir implémenter différents logiciels, différentes applications, que ce soit au niveau des finances, que ce soit au niveau du rapport des ressources humaines et aussi au niveau du CPA. Et donc simplement, encore une fois, comme l'a dit la mère, j'ai enfin la secrétaire, mais en fonction, j'étais en fait à la conférence des bourgmestres, à peine mercredi, où il y avait encore un débat assez important par rapport à cette question. Et c'est au cours de cette conférence des bourgmestres, où tous les bourgmestres étaient représentés, de toutes les formations politiques où il a été eu, où il a été pris la décision en fait de soutenir le Bild. Ce qui a alors eu nous a amené à faire une petite modification et à soutenir, nous aussi, parce que nous, nous atteignons les 60 %. Et donc, euh, que ce soit des bourgmestres de différentes obédiences politiques, ils étaient tous d'accord, en tout cas une majorité pour continuer, ce qui nous permettra d'implémenter ces différents programmes.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Pouvons-nous passer au vote où il y a encore eu des interventions? Monsieur Mulo?

Merci, Monsieur le président. Donc, je. Quand je vous entends, Monsieur le bourgmestre, c'est. Je comprends bien. Si Vadis, c'est pas un nom, euh, étranger, hein? Donc, euh, j'étais là dans l'ancienne législature, depuis les bancs de l'opposition, mais ici de me poser. Posons la question à certains conseillers, conseillères communaux de la même de la majorité actuelle, parce qu'il y en a quand même pas mal eu de renouvellement. Je ne suis pas certain que tout le monde connaît. C'est quoi, le CEVA dix? VRAIMENT? Donc, cet argument là, on en a discuté auparavant, je trouve que c'est quand même un peu. Voilà, parfois je peux entendre, mais je pense pas que tout le monde est au courant d'eux. On a eu quand même pas mal de manquements de On peut dire que des conseillers communaux peuvent aller voir aussi euh sur euh, sur le site de la commune avec les différents PV. Mais en fait les beaucoup de PV étaient manquants jusqu'en 2022. Et donc là on vient de vérifier, donc certains sont ajoutés jusqu'à mi 2024, je ne sais pas quoi. On en avait parlé du Vivaldi, peut être que encore une fois donc ça arrive hein, je suis je suis content, il y a des PV qui arrivent, mais juste pour vous dire que ça peut aussi peut être qu'on ne peut pas trouver. Merci.

C'est bon. Merci, monsieur. Euh madame la secrétaire communale.

Oui.

Désolé.

Donc.

Euh, s'il vous plaît, j'aimerais bien avoir le le timing pour les conseillers. Après dix minutes, on réplique.

Nathalie. Oui.

Mais je veux. Comment je peux si je peux quand même juste rectifier des choses. S'il va dit C'est un logiciel comptable, donc ça n'a rien à voir avec les PV. Le boss.

Ah bon?

Ça n'a rien à voir du tout. Les PV sont.

D'actualité?

Non non.

Non. Ce qui a été, ce dont on a discuté dans l'ancienne magistrature et législature et ce qui a été approuvé, c'est l'adhésion au programme. Whipple. Ça n'a rien à voir avec Silva. Di Silva dit C'est le logiciel actuel, comptable qui ne sera plus efficient dès que la nouvelle réglementation communale sur la comptabilité sera approuvée. Ce sont deux choses différentes.

Euh. Merci, madame la secrétaire communal, Monsieur Milice.

Ce soir, c'est le fait que c'est la société américaine la plus la plus appuyée par Israël. Dans mes prédictions, je signale Gaza. Je voudrais dire.

Excusez-moi, monsieur Azzam, j'ai dit Monsieur Milice, je pense non, parce que vous n'avez pas. Vous n'avez pas de micro.

C'est le mimétisme, c'est le.

Voilà, Monsieur Milice, je reviendrai vers vous parce que vous n'avez pas la parole. Votre micro n'était pas n'était pas allumé de toute façon.

Ou c'est peut être du morphing, hein? C'est le morphing. Voilà, Il vient de se transformer.

Allez y monsieur.

Merci Monsieur le président. Euh. Je vous remercie pour vos réponses. Mais voilà, moi c'est le principe encore une fois de mettre tout en urgence quand on reçoit des offres, des offres. Et c'est pas vous qui les avez reçues, vous l'avez bien dit, c'est Paradigm, C'est donc c'est un organisme extérieur à la commune qui s'occupait et s'est occupé certainement de recevoir des offres. Les offres habituellement sont quand même valables 180 jours, donc 180 jours, voire nonante jours, mais ça m'étonnerait que l'offre ait été reçue il y a une semaine par ces organismes et qui vous l'ont envoyée en dernière minute. Mais bon, je vais,

je ne mets pas en doute votre travail, je dis simplement que moi, c'est le principe encore une fois, de mettre ça en urgence alors que ça ne date pas d'hier. Merci.

Merci Monsieur Mélisse.

Monsieur Sion, sur euh sur ma remarque et euh, la collaboration euh malsaine entre Microsoft et, euh, l'armée israélienne sur les territoires de Gaza. Je rappelle seulement qu'il y a un mois, tous en chœur, nous chantions, euh, le soutien aux Palestiniens. Et aujourd'hui, manifestement pas une réaction. Alors que BDs confirme que la première société américaine a qu'il y a des intérêts malsains à Gaza, c'est bien Microsoft, donc je suis assez étonné de votre silence complice.

Euh merci monsieur. Euh. Euh nous allons passer au vote. Est ce que euh, il faut deux tiers pour que euh, effectivement le. Ce point.

On va faire. On va voter.

On vote. Alors, euh, s'il vous plaît, le tableau de vote.

Pour la société.

OK, encore, je pense, une personne qui devrait voter. Ah d'accord. Donc euh, il y a 33 conseillers présents. 24? Oui. Neuf noms et les votants 33 également. Merci. Le point est approuvé. Très bien. Nous partons donc. Nous allons au point deux qui est le point le plus important de la soirée. Aujourd'hui, c'est le budget communal de l'exercice 2025. Plan triennal 2025 2027. Donc, il y aura une présentation de la part de Monsieur le bourgmestre de ce best of the Year. Doesn't. Even. Monsieur le. Président, Monsieur le Ministre.

Un point d'ordre, Monsieur. Si pourriez peut être rappeler à certains conseillers qu'ils sont. Il ne leur est pas permis de d'invectiver les autres et de s'adresser aux autres en pleine séance, lorsque vous même vous présentez un point, Ce serait gentil. Merci.

Merci Monsieur le ministre. Je pense qu'ils l'ont bien entendu et j'espère qu'ils vont le respecter dorénavant. Monsieur le Bourgmestre.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, le moment décisif de cette nouvelle législature est enfin arrivé avec la présentation du budget communal pour l'exercice 2025. Ce document technique traduit la volonté politique de la majorité en place de répondre aux besoins des citoyens dans leurs domaines enseignement, petite enfance, logement, culture, travaux publics, etc. La confection du budget est un exercice complexe qui demande habileté, souplesse et prudence, surtout dans un contexte marqué par les difficultés économiques que nous connaissons. L'inflation, bien que légèrement baisse, serait supérieure à 2 % pour 2025. Par ailleurs, des mesures gouvernementales aggravant la situation sociale, Tout comme les tensions géopolitiques actuelles sont de mise, la commune connaît par ailleurs une situation financière délicate, avec trois exercices déficitaires consécutifs et un déficit important encore cette année en 2024, de près de 10 millions et demi. Ce déficit est en partie due à un financement des tâches imposées par les autorités supérieures, évaluées à 38 millions d'euros, notamment 21 millions d'euros dus au non financement complet du riz, donc par le fédéral. La commune finance 30 % 7 millions d'euros liés à un financement

policier inférieur par rapport aux autres régions, 10 millions d'euros dus à la non indexation de la dotation générale régionale depuis 2021. Malgré ces difficultés, un budget équilibré a été élaboré respectant le plan triennal, sans augmentation de 100 0,10 € additionnels sur le précompte immobilier, ni sur l'impôt des personnes physiques. Le personnel communal est maintenu, la solidarité renforcée et la lutte contre la pauvreté soutenue, notamment avec une dotation du CPS à un niveau historique de 43 700 000 €. La sécurité publique est aussi une priorité, avec une dotation portée à 31 000 200 zéro zéro zéro pour la zone de police, soit 1 million, plus d'un million en plus. Les services de prévention et de cohésion sociale sont également soutenus, notamment la l'ASBL Mouv, qui reçoit plus de 220 zéro zéro 0 €. Les crèches publiques bénéficiant de 3 millions et demi d'euros pour garantir un accueil de qualité. Le projet ambitieux. Molenbeek Molenbeek 2030 est lancé, officiellement renforcé par l'acquisition d'un bâtiment stratégique grâce à des subsides dédiés confirmant la volonté d'investir durablement dans l'avenir. Ce budget, que l'on peut qualifier de budget de résilience, requiert des efforts conséquents, environ 15 millions, mais s'inscrit dans une vision stratégique à long terme, garantissant un équilibre jusqu'en 2027. Il accompagne des réformes structurelles majeures la création d'une régie communale, l'amélioration transparente de la gestion du personnel, le suivi rigoureux des dépenses publiques, la modernisation des équipements, notamment dans la propreté. Ces réformes visent à assurer la stabilité financière et la qualité des services publics, sans exclure aucun habitant. L'investissement dans l'enseignement reste important. Plusieurs écoles seront rénovées ou étendues, notamment l'école, avec un projet de 3,4 millions, dont 1 million et demi financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la rénovation de l'école un, la finalisation de la crèche Lessines et l'ouverture du centre de quartier Pythagore sont également prévu. Un programme ambitieux de rénovation des voiries communales est aussi lancé avec 4 700 000 € consacrés notamment à la rue aux OGM, sous réserve bien sûr des subsides régionaux. Des axes majeurs comme l'avenue du Boss, la rue de l'Indépendance et la place Bécane seront concernés. Sur trois ans, 6 millions et demi d'euros seront investis dans les écoles, 6 millions dans la rénovation des logements communaux améliorant directement la qualité de la vie. Ce budget est aussi un programme de protection sociale. Maintenant, la gratuité de l'accueil de 12 h, les contributions parentales inchangées, les chèques sport, les chèques taxi et les repas des seniors qui touchent plus de 1000 personnes deux fois par an. Pour atteindre ces objectifs, des recettes supplémentaires ciblées sont prévues par une fiscalité progressive sur les grands acteurs économiques. Les grandes surfaces 233 zéro zéro 0 €. Les grands parkings privés 450 zéro zéro 0 €. Les grands bureaux 616 zéro zéro 0 €. Les panneaux publicitaires 550 zéro zéro 0 €. Les logements insalubres 100 zéro zéro 0 €. Je tiens donc ici à remercier chaleureusement tous les membres du collège, la secrétaire faisant fonction, la responsable des finances et tous les fonctionnaires qui s'y sont attelés avec l'appui avisé de notre inspecteur régional. Leur implication a été décisive, décisive. Je tiens chaleureusement à les remercier. Voilà.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Monsieur le.

Président.

Je regrette. J'ai droit à combien de temps?

Dix secondes.

Trois.

Trois minutes.

Un minute.

Excusez moi, Est ce que. On a le droit?

Cinq minutes? Oui, cinq minutes.

Merci.

Merci, monsieur le président. Nous on mange. Je peux regarder? Hum. Je vous remercie en tout cas à vous et à toute l'administration, qui ont passé des heures et des heures pour clôturer ce budget 2025. Nous l'avions demandé depuis longtemps et nous l'avons enfin eu. revanche, je suis conscient que quand cette majorité vous avez repris les commandes, vous avez trouvé une commune malade et une situation budgétaire en soins palliatifs à cause de la mauvaise gestion de la précédente majorité. Et cette maladie, nous l'avons remarqué avec la promotion des comptes 2024, il y a un trou.

De.

Dettes de 13 millions d'euros en cumulé. Alors, je me suis dit sûrement avec le budget 2025, la majorité va pouvoir soigner cette commune qui est malade. Mais malheureusement non. Vous avez choisi de faire avaler juste un antidouleur à la commune pour que cette première budget de la majorité soit à l'équilibre comme demande la région, mais surtout sans mesures impopulaires qui toucheront directement les citoyens et citoyennes. Ce budget 2025 commence déjà à montrer ses limites car à cause du budget de la zone de police pendant la section réunion, on a appris. Évidemment, ce budget était voté un peu plus tard que la réalisation du budget communal. Il faudra déjà réaliser une modification budgétaire de 300 zéro zéro 0 € supplémentaires. Donc on est déjà en moins en négatif. La demande de CP, c'était initialement d'augmenter son budget aux alentours de 5 millions d'euros pour faire face à l'augmentation de ce bénéficiaire se trouve actuellement seulement avec 3,4 millions d'euros supplémentaires pour l'année 2025. Juste un rappel il y a déjà eu une augmentation de 10 millions d'euros ces trois dernières années. Est ce que ce montant est suffisant? La commune comptera effectivement sur le subside qui viendront du fédéral liés aux mesures de l'Arizona. Que le montant pour chaque commune n'est pas encore fixée. Et en plus, les montants n'arrêtent pas de diminuer à chaque fois qu'on communique l'augmentation du nombre de personnes qui en bénéficiera. Pour le logement, il y a un montant de 6 millions d'euros qui est annoncé prévu sur les trois ans pour les logements communaux. Un montant certes important et je vous remercie parce qu'il y a beaucoup de logements quand même, et ils en demandent d'être rénovés. Mais nous avons aussi des inquiétudes que ce budget soit raboté dans une modification budgétaire, comme quand vous aviez fait, en tout cas, la réalisation du budget initial et le budget qu'on nous a présenté. Il y a eu quand même un rabotage de 1,9 millions d'euros, comme demandé la région, comme nous nous avait expliqué certains. Certainement, ce budget communiqué en étant le budget de la résilience est un équilibre. Mais retour à la réalité avec le budget 2026 risque d'être très dur. A ce moment là, la commune devra absorber les différents chocs financiers.

Financier.

Vu que déjà plusieurs taxes supplémentaires ont été créées. Ajouté Début 2026, les citoyens pourront découvrir des augmentations du prix des IPP. Pourquoi pas ne suppression des primes de fin d'année des employés de la commune qui est équivalent de 4 millions d'euros. Effectivement, on a appris aussi une anecdote. La majorité compte rénover les guirlandes de fin d'année dans son budget extraordinaire, mais il faudra encore qu'elle ait les moyens pour payer sa facture d'électricité avec son budget ordinaire. Notre groupe politique, avec tous les points que j'ai cité un peu plus haut, ne pourra pas soutenir positivement ce budget. Même. Je vous remercie. Ce budget existe mais m a fait un bon travail. Mais évidemment, nous avons beaucoup de questionnements parce que si on ne soutient pas, parce que nous avons vraiment des inquiétudes, que ce budget en équilibre ne sera pas de longue durée. Merci.

Merci, monsieur. Donc, exceptionnellement, je vais d'abord donner la parole au chef de groupe. Euh donc monsieur, je ne sais pas qui est le le prochain monsieur, euh milice ou Monsieur celui qui a. Est ce que la technique pourrait me. Alors je donne. Je donne la parole à Monsieur Maurice.

Monsieur le plus âgé.

Monsieur Milice.

Merci, Papy.

Merci, Monsieur le Président. La première chose qui m'étonne, c'est que finalement, la note générale concernant ce. Ce budget soit présenté par le bourgmestre et non pas par l'échevin des Finances qui a travaillé très longuement. J'aurais aimé avoir un petit mot de sa part, mais c'est pas bien grave, monsieur. Monsieur le bourgmestre a très bien fait ça. Alors tout d'abord, je vais quand même remercier chaleureusement le travail qui a été fait par les équipes des équipes des finances, qui a réalisé un travail vraiment considérable pour présenter un budget 2025 et un plan triennal. Bravo non seulement pour le travail accompli, mais pour la qualité de la présentation qui, à mes yeux, était très claire, même pour les novices. Parlons maintenant budget de cette majorité. Nous n'avons pas encore vu la couleur de la note de politique communale après six mois. Mais vous nous présentez un budget au travers duquel nous devons imaginer vos lignes de conduite avec grande fierté. Vous nous annoncer un budget en équilibre, ce qui est normal. Vous n'avez pas le choix. Qui? Qui est présente? Même un bonus minime, mais un bonus tout de même. Chaque année du triennal. Les recettes du précompte augmentent de près de 3 millions, alors que le taux du centime, du centime additionnel ou de BK ne change pas. Si j'ai bien entendu, le revenu cadastral serait en cours de révision pour certains immeubles ou certains quartiers ciblés. Mais j'ose espérer que cette révision concernera tous les biens de tous les quartiers, car il y a énormément de biens modifiés sans permis et sans régularisation. Je demande cette révision depuis plusieurs années, avec pour réponse que ce n'est pas possible et que cela ne rapporterait pas énormément. Faute est de constater qu'on trouve rapidement 3 millions, plus de 1 million de plus sur l'impôt des personnes physiques sans modification du taux d'imposition. Waouh! Cela voudrait il dire que de plus en plus de gens travaillent à Molenbeek ou que le CPS, alors que le CPS pleure sur son sort chaque jour sans mettre en place des solutions telles que la mise au travail d'articles 63 millions sur les taxes et donc dans la poche des citoyens. Car si vous taxez les commerces, les prix augmenteront de manière peu significative. Mais c'est bien le Molenbeek qui payera l'addition de la gauche en place. taxes, taxes et taxes, disait mon collègue il y a quelques mois. Un bon point les

sanctions administratives qui montent de 400 zéro zéro 0 €. Mais va t on y arriver puisque vous nous dites toujours que vous manquiez de personnel? Vous avez supprimé la taxe sur l'ouverture des snacks créé à la demande des commerçants afin de limiter leur nombre. Vous prétendez qu'elle ne rapporte rien. En effet, elle est dissuasive à ce niveau là afin de permettre aux snack existants d'avoir un chiffre d'affaires qui ne se rabote pas à chaque ouverture. Les recettes de stationnement augmentent de 1,2 million au détriment des citoyens. Vous voulez protéger nos riverains en leur vide? Pardon? Vous leur videz les poches, tel Robin des Bois qui détrouse les riches pour donner aux pauvres. En clair, Robin des Bois a pris dans vos poches près de 8 millions à la grosse louche pour donner aux pauvres, entre autres, du CPS 4 millions. Le personnel communal n'en verra pas la couleur. Que du contraire. Car les, les les départs ne seront pas remplacés automatiquement. La bonne nouvelle, c'est que la police recevra de l'ordre de 1 million de plus et que, comme l'a dit mon collègue, il nécessitera déjà une révision budgétaire pour augmenter cette dotation. Les dotations aux ASBL et autres s'équilibrent, même si Mouf recevra 200 zéro zéro 0 € de plus, tout comme 60 zéro zéro 0 €. Par contre, la masse, là, je me l'explique toujours pas, perd 70 0 € de dotation alors que je me rappelle que déjà avec 120 zéro zéro 0 €, c'était très dur d'y arriver. Maintenant, ils vont y arriver avec 50 000 mais les tours de passe-passe arrivent. Alors le tour de passe passe du budget. La prime péri chute de 600 zéro zéro 0 €, c'est à dire la prime qui va compenser l'augmentation du précompte immobilier. Elle chute de 600 zéro zéro 0 € en 2025. Mais on s'entend dire que le précompte arrivera tellement tard dans nos boîtes aux lettres que ça va postposer effectivement le remboursement des primes. Et bon, ce sera simplement postposé à 2026. Et comme le dit très bien mon collègue Ben, 2026 va être encore plus dur que 2025. Je m'inquiète vraiment. Wait and see. Quant au budget extraordinaire, on prévoit 320 000 320 000 € d'achats d'autos et camionnettes, c'est à dire 20 secondes. Je termine, Monsieur. Une augmentation de 140 zéro zéro 0 €. 1 million, c'est à dire plus que plus de 800 zéro zéro 0 € en plus pour le matériel informatique. Par contre, je dois relever une belle priorité pour l'enseignement qui recevra plus de 3 millions et demi de plus. Par contre, je m'inquiète parce que la jeunesse et les loisirs ne sont plus une priorité car ils subissent une perte de 930 zéro zéro 0 €. Et le logement, le logement et l'aménagement du territoire ont une perte, accuse une perte de 13 millions par rapport aux années précédentes.

Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur le ministre. Monsieur.

Vous voyez rapidement. Président Euh, manifestement le le budget semble être dans les clous et tant mieux. Euh, tant mieux pour la majorité. Cela étant, on a vraiment le sentiment qu'il y aura des modifications budgétaires très rapidement. Voilà. Parce que la réalité reviendra et dépassera bien sûr la fiction. Et alors peut être sur euh, sur les taxes. Euh juste euh, juste démarrer là dessus en en constatant, moi je me je je me souviens les discussions que nous avons pu avoir sur le fait que les petits allaient être épargnés et qu'on allait surtout faire porter la charge financière aux plus gros. Euh, je suis assez consterné parce que moi, j'ai un petit commerçant au coin de ma rue qui, sur la taxe liée aux et aux étalages, est passée de 80 € l'année passée. Il vient de recevoir son son avertissement. Là, il est passé 80 € à 200 €. Une augmentation de plus de 100 %, ça suscite beaucoup d'inquiétude. Bien sûr, c'est un tout petit commerce qui génère peu de moyens, qui est extrêmement utile, euh, qui a un vrai rôle social. Et donc cette évolution, euh, gargantuesque de 83 200 €, questionné, interpelle, j'ai dit merci Monsieur.

Monsieur Wasabi.

Merci, Monsieur le président.

Euh. Tout d'abord, oui, je voudrais commencer aussi à remercier, euh, les membres du collège, l'échevin.

Des Finances et son équipe, l'administration aussi, les fonctionnaires pour le travail qu'ils ont effectué pour clôturer ce budget en équilibre. Néanmoins, vous présentez ce soir un budget 2025 que vous qualifiez de budget, de résilience. Mais qu'est ce que la résilience sinon la capacité à surmonter un choc? Ce que vous proposez, au contraire, risque de provoquer un choc durable. La fuite accélérée des classes moyennes et des entreprises qui font encore vivre notre commune. Euh. Je me souviens de la promesse de Monsieur De Block de ne pas taxer les petits magasins de moins de 100 mètres carrés. C'était la promesse électorale que vous avez donnée? Ben A force est de constater que vous faites tout le contraire. Même si je sais que vous allez me sortir encore d'autres arguments. Oui, Molenbeek doit garder des politiques sociales fortes. Mais encore faut il qu'elle repose sur une fiscalité soutenable. Il faut donner envie aux contribuables de rester. Pas les pousser à partir. Or, ce budget est déséquilibré idéologiquement. Les taxes sur les commerces augmentent de 33 %. Soit 3 millions d'euros supplémentaires. Les primes au précompte immobilier sont divisées par deux et les tarifs administratifs bondissent de 25 %. Vous parlez de justice fiscale, mais vous pénalisez l'activité économique tout en affaiblissant l'attractivité de la commune. Nous constatons aussi une inquiétante dérive de gouvernance. Le PS semble avoir abandonné la barre au PTB et Molenbeek, autrement, cautionne malheureusement l'inverse de ce qu'elles défendaient autrefois. Même votre schéma de finance, dont je reconnais les compétences, présente un équilibre purement comptable. Sans vision économique, vous n'avez pas prévu de budget pour les écoles du Libre? Pour la garderie du 12 h, Je rappelle encore une fois que c'est anti décret et anticonstitutionnel à partir du moment où la garderie du 12 h pour les écoles communales sont gratuites. Et quand ça coince, vous dégainez à chaque fois le joker. l'Arizona Le CPS explose son budget de 4 millions, dont une part pour de l'informatique, c'est l'Arizona. La commune est sale, c'est l'Arizona. Soyons sérieux. Ces mesures n'ont aucun effet réel sur les postes budgétaires Budgétaire que vous pointez. C'est une diversion, pas une explication. Le budget 2024 était du pipeau, comme l'ont confirmé les comptes. Celui de 2025, c'est pire. Ce budget inscrit Molenbeek dans une trajectoire de dépenses de fuite. Ceux qui vont rester, ça sera par contrainte, pas par choix. Notre groupe politique, les engagés, refusent ce cap. Nous continuerons à défendre une commune juste, ambitieuse et responsable. Une commune où l'on a envie de vivre et de s'investir, d'entreprendre. Pas une commune figée où la pauvreté devient un projet politique. Je vous remercie.

Merci, Monsieur. Monsieur.

Le président.

Merci, monsieur le président.

Donc, euh, moi, je suis assez fier du travail que le collège a fait parce que on a un contexte, comme vous le savez, extrêmement Difficile. On a dû commencer avec un trou. Remplir un trou du passé de 19 millions d'euros avec un déficit structurel dans le budget de 2025, de 15 000, il a été 15 millions d'euros. Et tout ça est évidemment lié. Effectivement, comme

Monsieur Diana dit, à un sous-financement structurel, euh, des, euh, des communes populaires comme, comme comme Molenbeek estimée à 38 millions. Et donc, malgré cette situation extrêmement difficile, on a pu atteindre un budget en équilibre, ce qui est vraiment. Euh moi je trouve ça euh, vu le contexte vraiment incroyable, surtout parce que on n'a pas dû toucher euh, aux pays riches ou aux IPP, euh, on n'a pas dû augmenter les taxes sur la population comme ça, comme par exemple des communes comme GED, Berchem, Woluwé et Anderlecht ont du faire. On a pu assumer les efforts supplémentaires contre la pauvreté, pour la sécurité, pour mouve, pour pour la cohésion sociale, rénover les logements, rénover les écoles. Donc quand même, euh, voilà, sans euh, donc donc faire face aux situations difficiles sans renoncer nos nos, nos priorités sociales. Et donc comment on a fait, comment, comment le collègue a fait ça, selon moi? Ben déjà, le travail acharné que vous avez fait, je vous félicite franchement et aussi en finalement, pour une fois, faire porter la charge un peu plus aux épaules, à plus large. Par exemple les plus grands bureaux, euh, les parkings hors voirie, les grandes surfaces, les spéculateurs, euh les panneaux publicitaires, et cetera. Et donc c'est des taxes euh, progressives. Donc euh, par exemple, pour les grandes surfaces, euh, les plus grandes, ils euh, ils contribuent 8 € cinq 50 par mètre carré, alors que les petits que 1 € cinq 50. Euh voilà. Donc là, dans les autres communes, c'est toujours les mêmes qui paient, c'est toujours les travailleurs, les ménages qui payent. Maintenant, pour une fois, on fait porter les épaules plus larges. Et ça, j'en suis vraiment fier. Et donc j'entends euh, monsieur, euh, bon anniversaire d'ailleurs, à dire que euh, effectivement, il risque euh le budget risque de déraiper. Ben justement, c'est pour ça qu'on doit stopper ces mesures raisonnables, parce que si par exemple, le le chômage sera coupé après deux ans, ça va coûter Molenbeek au moins 7 000 000 d'euros. Euh. Donc, ça, on doit absolument éviter et. Hé hé. Avec le PTB, on sera d'office au front pour euh pour éviter ça et pour épargner, euh, les familles Molenbeek, quoi. Merci.

Merci, Monsieur. Monsieur Alfano.

Merci, Monsieur le président. Alors, à mon tour, je vais remercier notre expert des finances ainsi que tous les membres du collège et le service des finances qui, pendant des semaines et des mois, plus de 600 heures de travail pour pouvoir nous présenter un budget en équilibre. Chers collègues, chers collègues, c'est un travail acharné qui a tenu compte de la réalité de la situation économique de Molenbeek. Quoi? Comme l'a dit mon collègue, il a été décidé d'épargner évidemment la catégorie de la population la plus fragilisée et de faire porter le coup sur la catégorie qui ont les épaules les plus larges et en particulier les grandes entreprises comme les grandes, qui gèrent entre autres les grandes surfaces et d'autres catégories. Alors, évidemment, c'est un travail qui n'a pas été simple parce que nous avons hérité d'une situation qui était catastrophique. Je rappelle quand même, pour ceux qui l'auraient oublié, mais l'ancien échevin des Finances est un échevin et maire qui visiblement n'était pas très soucieux de bien gérer les finances de la commune. Avec le trou euh gargantuesque qui a été évoqué, on parle quand même d'un trou de plus de 13 millions d'euros. Moi, je dirais, si vous le voulez bien, chers collègues, parce que j'ai cinq minutes. Quand j'entends certains membres de l'opposition, j'ai l'impression que c'est l'hôpital qui se fout de la charité, c'est l'hôpital qui se fout de la charité. Parce que j'entends dire que la commune a pris des mesures qui ne sont pas à la hauteur des défis. On a pénalisé une catégorie de commerçants. J'ai entendu deux fois des chiffres erronés que le CPS aurait eu 4 millions. Alors, ces 3 000 150. Le CPS a fait un effort considérable pour faire en sorte aussi que la commune ne soit pas impactée en se posant un certain nombre de de projets, en

proposant des recrutements, alors que le CPS connaît depuis des années un financement chronique. Je vais vous donner quelques chiffres. On a perdu en quelques années 4 millions et demi d'euros. Pas plus tard qu'il y a quelques jours, on nous annonce qu'on perd 600 zéro zéro 0 € pour tout ce qui est aides à la culture et à l'accès au sport. Parce qu'on estime, d'après nos responsables du gouvernement de l'Arizona, monsieur Wasabi, c'est que les compétences usurpées, c'est comme ça que ça s'appelle. Ils ne peuvent plus prendre en charge ces montants là. Et donc c'est de l'argent que nous perdons après avoir perdu 1 200 000 €. C'est tout cela en train de vous énerver et vous dire oui, mais on ne sait pas, ça va licencier 21 personnes avant mon arrivée. Effectivement, le CPS a dû licencier 21 personnes, dont une grande majorité d'assistants sociaux. Ce sont des Ukrainiens que nous avons accueilli pendant le début de la guerre en Ukraine où nous avons obtenu deux subsides, un subside de 750 zéro zéro 0 € et un de 600 zéro zéro 0 € qu'on nous a supprimé. Les Ukrainiens sont encore là, ils sont passés de 250 à 350 et c'est nous, les monôme BK qui prenons en charge ce coût. On nous annonce l'exclusion de milliers de personnes à Molenbeek. Dans un premier temps, on nous a dit 2850, vous allez recevoir 500 millions, puis c'est plus de 2150, c'est 4050. Vous allez recevoir 300 millions. Maintenant, on nous annonce que c'est 5050, qu'ils vont être exclus et qu'on va recevoir 340 millions au niveau national. On ne connaît pas les modalités de répartition, on ne connaît rien. Donc, aujourd'hui, Molenbeek et dans le flou le plus total, et si jamais le fédéral ne finance pas à la hauteur les enjeux, c'est nous, chers collègues, les moyens de quoi ils vont payer? Ben oui, c'est de la faute de l'Arizona, c'est pas de la faute.

Du collègue.

C'est de la faute du maire des engagés qu'est devenu un parti de droite et qui cautionnent toutes ces politiques antisociales qui visent à pousser nos concitoyens dans la précarité. Ça, c'est la réalité. Mais faut aussi le dire. Parce qu'aujourd'hui on est en train de. Je veux dire nouer les bouts, essayer de trouver des solutions pour ne pas partir. Les Molenbeek, quoi. Mais nous subissons des décisions qui sont prises au niveau fédéral. Et c'est les citoyens, c'est la population qui va payer. Nous avons fait un effort justement pour que ces montants là n'impacte pas nos citoyens. Donc, je souhaiterais un tout petit peu d'honnêteté intellectuelle, parce que nous sommes tous dans le même bateau et nous devons tous ramer dans le même sens. On ne peut pas accepter qu'on continue à prendre des mesures et à faire payer les communes. Nous subissons un financement depuis des années, ainsi que pour la zone de police. Ils ont décidé de fusionner les zones de police. Nous allons probablement devoir payer plus. Ça fait 25 ans qu'on n'a pas revu la norme. Quelle est-elle? La norme, quand elle a été votée, quand même 65 000 habitants à Molenbeek. Aujourd'hui, nous sommes 100 zéro zéro zéro habitants et nous avons moins de moyens du fédéral. Et Molenbeek paye plus pour la zone de police. Je rappelle simplement que nous payons 44 % de cette zone et nous ne sommes pas aidés. Ben oui, il faut avoir trouvé de l'argent quelque part. Mais nous assumons No no no no no no position. C'est d'impacter le moins possible les personnes les plus fragilisées et nous assumerons jusqu'au bout. Merci de votre écoute.

Merci, Monsieur. Monsieur Bensalah.

Je vous remercie, Monsieur le président. Monsieur le Bourgmestre, chers.

Collègues, chers citoyens. Aujourd'hui, j'ai l'honneur, en tant que chef de groupe PS vaudois, de porter avec les partenaires de la majorité, haut et fort, la voix de ce budget que beaucoup

pensaient impossible. Et pourtant, nous l'avons fait. Face aux contraintes économiques sévères imposées par des décisions fédérales difficiles portées par le mouvement gouvernement NVA, visible notamment dans la pression accrue sur notre CPS. Nous avons tenu bon avec une détermination sans faille. Nous avons répondu aux attentes légitimes de nos concitoyens, avec une responsabilité, avec courage et surtout avec humanité. Oui, chers collègues, entendez-le bien. Aucune hausse d'impôts, aucun licenciement du personnel communal. Nous protégeons ainsi chaque habitant de notre commune, chaque famille, chaque travailleur communal, chaque citoyen engagé dans le quotidien de notre belle commune. Notre engagement est clair et sans équivoque pas d'augmentation de précompte immobilier ni de l'impôt du personnel, des personnes physiques. Nous faisons preuve d'une justice sociale audacieuse et cela, personne ne pourra l'enlever, malgré les pressions de ce gouvernement fratricide qu'est le gouvernement éphémère N-VA. Et effectivement, les engagés, les grandes enseignes, les parkings privés, les bureaux et les panneaux publicitaires contribueront Davantage. Permettant ainsi une répartition équitable des efforts. Notre vision pour Molenbeek est puissante et ambitieuse, et personne ne pourra faire barrière à cela. Même des mesures défavorables accompagnées d'une opposition visant à pouvoir casser inutilement le travail fait par la quasi majorité des bonnes personnes visant à améliorer la vie des citoyens à Molenbeek. Et elle se décline en projets clairs et concrets. Nous rénovons et agrandissons nos écoles et nos logements communaux, car chaque enfant mérite un avenir lumineux, chaque famille un cadre de vie digne, moderne et chaleureux. Nous renforçons sans concession notre soutien au CPS qui a été abandonné par le CPAS, par le gouvernement et maire NV RnB engagé. Car notre lutte contre la pauvreté n'est pas seulement un choix politique, c'est un impératif moral et humain que nous portons au plus profond de nos valeurs. Nous améliorons résolument la propreté et la sécurité, car chaque rue, chaque quartier doit respirer la sérénité et l'harmonie. Pas une seule partie de Molenbeek, mais la totalité des quartiers. Grâce aux moyens renforcés que nous donnons à nos équipes communales et à nos forces de police. Mais notre ambition, je vous le dis, ne s'arrête pas là. Nous voulons faire de Molenbeek la capitale culturelle européenne en 2030. Malgré que nous n'avons pas eu le soutien de certains membres de l'opposition, à savoir le maire, Ce projet grandiose, ce rêve commun et porteur d'espoir, de croissance économique et d'enthousiasme culturel qui nous porte vers un épanouissement certain. Il est à la hauteur des aspirations de toutes celles et ceux qui aiment profondément Molenbeek. Chers collègues, les débats que les débats que suscitent ce budget ne doivent pas nous effrayer. Ils doivent au contraire nourrir notre démocratie locale. Oui, les divergences existent, ça on l'a remarqué. Mais elle nous doit nous enrichir et nous renforcer lorsque nous savons les dépasser au service du bien commun et ne pas jouer inutilement l'opposition et la majorité. Je tiens à saluer chaleureusement et sincèrement le travail colossal du bourgmestre, des échevins, du personnel et donc des services communaux dans leur entièreté. Leur professionnalisme, leur rigueur et leur engagement exemplaire méritent notre reconnaissance et non les fustiger. Un peu de respect, car j'imagine que quand vous étiez dans cette position, vous n'auriez pas aimé vous faire fustiger de cette manière. Aujourd'hui, nous affirmons haut et fort que notre respect et notre engagement envers nos travailleurs communaux est indéterminé et veille à faire en sorte de pouvoir les protéger quoi qu'il arrive. Aucun licenciement prévu, je le répète. Une preuve tangible et éclatante de notre solidarité active envers ceux qui servent au quotidien nos concitoyens. Chers collègues, aujourd'hui, faisons ensemble le choix de l'audace, de la responsabilité et du progrès. Ensemble, validons ce budget exceptionnel au delà des aspects politiques, car il est digne

de Molenbeek, digne de ses habitants et digne de notre ambition collective. Je vous remercie.

Merci Monsieur Bensalah.

Allez! Euh. Okay. Week.

End of the problem event. This.

Is. Over. That was the legislature. One piece ennemi. Punch of the positive one one of the beginning of the positive budget in. The best of this. Positive is over. On. Vire positif au positif de. Négatif. Punch. De transparence. Dit il. De l'acné. Hum. Tu as une sœur? Maîtresse de maison Molenbeek Up and the website start up and document internet budget. In this document and the head of the ministre English Molenbeek economy. Hits amount working weather positif de Blessing of the Starks are in the word. Il y a deux écoles. En traduisant. Dan is it in this niveau van? Minimum is. de tout cela, dit Monster Truck de New York Stopper. The. Negative web positive over the golden week end state under the whole zoo extreme that the big data leader in stage caniche nursing école un école. This web in the man of the middle school. En novembre 2. 1020. Et 1 octobre 2016. School is our xtreme left and that is. Not in investir Discussion en octobre. Quel budget? And hit build that will amour. Post van here and Tokyo. Charming vans and features the next of the token who specific. This is in up and then comics and the negative accounts and the way to date des architectes. Budget ni basique. Ni budget. In Everett after-work with it with final budget. This is it is the new Yorker downs in Mais le blogging. Une interview à Big Daddy Wishful thinking that is in France. Espérer le meilleur. Se préparer au pire. Un discours de. 200 €. Visité. Dix x. 200 € de budget. Budgétaire de police. Une fourchette. Dans. nos voisines d'autarcie et notre budget. Histoire. Van. Der history by the way you. Le budget. Dans un World War of Nazgul off. Un budgétaire en douce. Une conclusion. En Arizona avec des problèmes en termes de indexation numérique. Et.

Monsieur Van Mary. Trouve un timing à respecter. Le timing. J'aimerais que la prochaine fois, je ne puisse plus faire des remarques par rapport à cela. Il y a un compteur derrière. Vous voyez que c'est fini. Je en compte un. J'annonce comme quoi il reste encore quinze ou 20 secondes. S'il vous plaît, respectez ça. Merci Monsieur Oniris.

Oui, alors.

C'est bien entendu tous les propos grandiloquents de la majorité où on aligne les adjectifs les uns après les autres pour se donner un style, Mais en attendant, il faut quand même constater que c'est ce budget qui est en équilibre, mais qui ne respecte pas en tout cas l'équilibre, on va dire, entre l'augmentation des recettes et la limitation des dépenses. Parce que, au final, cet équilibre est réussi grâce principalement à une augmentation justement des recettes. Et ces recettes, contrairement à ce que la majorité raconte, ce ne sera pas des les épaules les plus larges qui vont les payer, ça ne sera pas les grandes entreprises qui vont les payer, ça sera les citoyens de Molenbeek qui vont payer intégralement toutes les toutes les augmentations de taxes que vous avez voté. Donc, dire qu'il y a une justice sociale qui a une justice fiscale, la réalité, c'est que c'est les simples citoyens qui ont de voir, qui vont devoir prendre en charge la charge financière de ce budget. Première chose. Et ensuite également se tient à constater que finalement, on entend beaucoup, beaucoup de choses.

Bon, mais finalement, c'est facile de rejeter tout le temps la faute sur les autres. Il faut aussi constater que six mois après la mise en place de cette majorité, on n'a toujours aucune vue sur la vision que vous voulez pour les cinq ans qui viennent. On n'a pas de note de politique générale. Par contre, on sait une chose, c'est que vous allez taxer, taxer, taxer. Merci.

Merci Monsieur Van, merci Monsieur Mahi.

Merci. Alors, en préambule, j'ai constaté ces derniers jours que la participation citoyenne est celle notamment de ce conseil communal. Je pense que le collège n'en a rien à faire. Vous avez décidé de court-circuiter le conseil communal en présentant ce budget soit disant en équilibre. La semaine passée à la presse, alors que le Conseil n'avait reçu aucune information sur ce budget. Grâce à cette technique qu'on peut qualifier autocratique, vous avez atteint deux objectifs. D'abord, prêcher le faux et imprégner une information fautive dans le cerveau des gens d'une manière durable. Et deuxièmement, vous avez mis l'opposition dans une situation telle qu'il était, qu'il était impossible de contredire ce que vous disiez à la presse. Parce que nous n'avons reçu aucune ligne de ce budget. Vous avez mis ce conseil dans une situation où tout débat était interdit. Alors, on va prendre le temps de parler malgré tout et de faire abstraction de ce chrono. Vous avez privilégié la presse à ce conseil communal. C'est complètement inédit et populiste à vos yeux. Le conseil communal est une quantité négligeable. C'est vraiment dommage de le prendre comme ça. Le budget. Le budget, c'est.

L'acte.

Politique majeur par excellence qui vient traduire d'une manière concrète la note de politique générale d'une majorité. Mais s'il n'y a aucun texte qui expose vos objectifs pour les années à venir, alors c'est totalement inédit encore. Votre budget est donc purement un acte technique, comme le ferait un expert comptable, ni plus ni moins. Vous avez donc annoncé à la presse que votre budget était en équilibre. J'ai failli m'étrangler quand j'ai lu ces lignes. Lorsqu'on établit un budget, on doit résorber et qu'on doit résorber un déficit. On travaille sur les grandes masses, les grandes masses de dépenses et de recettes. Et là, vous n'avez pas travaillé sur ces grandes masses dépenses. Vous voulez, vous ne les diminuez pas. Et les recettes, elles stagnent à peine. Votre budget va à l'encontre de toute logique. Depuis, depuis que les finances communales existent, on constate que les grosses dépenses continuent à augmenter et que le reste tendent à diminuer ou stagner. Vous essayez de nous faire croire que des augmentations de certaines taxes Secondaire vont rapporter 3 millions d'euros sur les quatre derniers mois septembre, octobre, novembre, décembre. Votre budget est un document qui ne vaut rien. C'est de l'esbroufe, C'est de l'imposture. Vous faites semblant que c'est l'équilibre au bout du compte, alors que vous avez un déficit de 13 millions d'euros, sans compter celui de 2025 qui est une copie conforme de 2024. Il va falloir éponger 11 millions d'euros. Ce n'est pas du tout gérer vos recours à l'emprunt. Vous ne faites pas la diminution des dépenses, donc vous faites supporter la charge de vos inactions pour les années à venir, pour les pour. Pour les générations futures, pendant des dizaines d'années. Alors, quelles que soient les raisons de ce déficit, votre responsabilité vous oblige aujourd'hui à diminuer vos dépenses et vous ne faites rien. La charge de la dette, c'est 24 millions d'euros par an. Le PTB et le PS préfèrent recourir aux banques plutôt que de diminuer drastiquement les dépenses et ne pas recourir à aux grands monstres banquiers, comme ils le disent. Je vais conclure par cette accumulation de mensonges que

le PTB et le PS ont déversé pendant des années d'opposition pour le PTB et pendant les campagnes, pour le PS et le PTB. Alors le PS disait stop au parking payant. On va retourner à l'horaire neuf 18. On maintient Le PTB maintient l'horaire neuf, 21 et il va dans le sens totalement contraire, il augmente les tarifs. Donc, vous avez distillé un mensonge pendant toutes ces années. Vous avez dit aussi les commerçants, il faut les protéger, mais vous augmentez les taxes sur les petits commerçants et vous vous créez une taxe sur les dépôts. Les dépôts en ont. Les commerçants en ont besoin. Et donc vous allez, vous allez mettre en question leur survie. Vous avez également martelé pendant la campagne électorale on est. On va suivre une politique extrêmement volontariste en termes de logement. Et vous diminuez aujourd'hui la dotation de la Is, l'agence immobilière sociale, de 120 à 50 zéro zéro 0 €. Et vous diminuez également le plafond de la prime Un logement. Alors, je ne dis pas que ce n'est pas nécessaire de faire des efforts, évidemment, mais vous, vous avez vendu du rêve pendant des années, en fait, des années d'opposition et lors des campagnes électorales pour accéder au pouvoir. Et aujourd'hui vous faites exactement le contraire. Je pense que vous avez pris de front le principe de réalité, tout simplement. Alors on va se revoir ou pas en novembre, on va voir pour une modification budgétaire, mais je pense que vous ne croyez pas sincèrement que vous allez rester à l'équilibre. Il y en a qui disent qu'un bunker situé à 80 mètres sous terre a été totalement détruit. Et si aujourd'hui d'autres disent que, en diminuant aucune dépense, tout va s'arranger, je pense que ce monde vit résolument au gré des mensonges. Vivement la fin de l'année, comme ça on verra que les masques tomberont. Je vous remercie.

Merci, Monsieur. Monsieur Hamzaoui.

Merci, Monsieur le président. Alors j'entends.

Excusez-moi, on ne peut pas filmer. Excusez-moi dans le public. Merci.

Vous ne le faites pas?

Excusez-moi. Dans le public. Silence, s'il vous plaît. Nous continuons donc la séance. Monsieur Hamzaoui Euh, oui, Nous allons. Nous reprenons le compteur à zéro, s'il vous plaît. Merci.

Merci, monsieur.

Le. Cinq minutes, Monsieur Hamzaoui.

Merci, Monsieur le président.

Alors, j'entends, euh, beaucoup de choses. Euh, qui ont été, euh.

Qui ont été dites. J'entends que c'est un budget, euh, de choc financier. J'entends aussi que c'est un budget, euh, de choc durable, j'entends c'est que c'est du mensonge. J'entends aussi que c'est du pipeau. Euh, j'entends également que c'est un budget qui n'est pas fiable, qui est un budget qui du n'importe quoi, du mensonge. Mais laissez moi vous dire, chers collègues, laissez moi vous dire une chose qui est très importante, ce que vous nous avez présentés depuis que vous êtes aux manettes, depuis 2018, ce que vous nous avez présenté, les budgets que vous nous avez présenté, ce sont des budgets aussi qui n'étaient

pas logiques, qui n'étaient pas réalistes. Et je vais mettre en évidence aussi trois points qui ont été présentés dans le budget du 2024 et qui sont. Ils se sont avérés, en tout cas plus tard, qui n'étaient, euh, qui était un petit peu, euh, euh, qui ne tirent pas réalistes.

Premièrement, première chose, le subside de prévention que vous avez mis dans votre budget en 2024 et qui a été de 142 140 zéro zéro 0 €, 240 zéro zéro 0 €, et finalement on est arrivé dans le compte à zéro. Euh, les sanctions administratives ou vous les avez sur, euh, estimer et que là on se rend compte que on a pu recevoir que 50 %, euh, une sous estimation également Des frais informatiques, vous avez estimé à 600 zéro zéro 0 € alors que normalement on en a dépensé le double. Donc ce qui n'est. Ce qui. Ce qui est pas logique. Ce qui. Mensongère, c'est vous, votre travail que vous avez effectué et qui s'est avéré par après. Qui a été mensongère et faux. Alors notre budget qu'on vous présente aujourd'hui et que le collège vous prouve, vous présente aujourd'hui, est un budget qui réaliste et qui prend en considération beaucoup de choses. Un budget qui protège la garderie de mi deux 12 h, on n'a même pas touché, contrairement à ce qui a été dit par un conseiller communal de l'opposition, on n'a pas touché non plus au péri. Ce que vous avez fait pendant votre législature, en 2023 notamment, On a augmenté également la rénovation des écoles, plus de 6 millions d'euros qu'on a investi dans ce budget, plus de 6 millions d'euros également pour tout ce qui est logement. Et également on a augmenté tout ce qui moyens pour la cohésion sociale, ce que vous n'avez pas fait pendant les six années où vous êtes aux manettes. On a également présenté. Le collège présente également un budget, un petit, un budget qui qui va aussi contraire qui contraire aussi à ce qui a été fait dans d'autres communes, comme par exemple les communes qui ont augmenté le prix, les communes qui ont augmenté les Piper, les communes qui ont augmenté le prix pour les repas scolaires et d'autres communes aussi qui ont même fermé des maisons, des maisons, les maisons de repos. Donc, ce que ce qui a été fait ailleurs, on ne l'a pas appliqué dans cette commune. On vous a présenté un budget réaliste, un budget qui tient la route. Chers messieurs, chers mesdames. Alors, quelles sont aussi les autres perspectives sur lesquelles on a misé dans cette. Dans ce. Dans ce budget, on a misé aussi sur la création d'une régie, La régie que vous avez abandonnée quand vous avez commencé votre législature en 2018, alors que le dossier était prêt. Une régie qui va permettre une professionnalisation et une souplesse de la gestion de plusieurs services les logements, les infrastructures sportives, l'imprimerie communale et, à terme, les. Le service technique également. Cela va nous permettre aussi de reconstruire notre réserve. La réserve que vous avez épuisée pendant votre législature. Chers Messieurs, chers Mesdames, ceux qui ont été, en tout cas dans la majorité passée, et cela va également nous permettre de répondre à d'autres marchés, des autres communes à terme, et donc aussi une meilleure, une meilleure visibilité des coûts que nous engageons. Alors, je vais terminer par remercier le collège, mais je vais également insister sur le fait qu'il faut également remercier et beaucoup même, la secrétaire communale et te le service qui est avec elle, qui a un petit peu essayé de sortir ce budget qu'on nous sommes en train de discuter, de discuter aujourd'hui. J'ai dit merci.

Merci, monsieur Hamzaoui juste pour le pour le public. C'est vrai qu'il est interdit de filmer, mais pour information, la séance elle est en live, elle est en streaming et vous pouvez toujours la revoir quand vous voulez. Merci à vous Monsieur Frossard.

Merci Monsieur le président.

Alors moi j'aurai une remarque, euh, générale et puis euh, puis deux points d'attention. Attention. La première remarque qui va vraiment globaliser mes propos, c'est que depuis quelques années, et je parle déjà de l'époque avant la mise sous tutelle, j'ai l'impression d'entendre finalement les mêmes constats le déficit qui s'aggrave, les mesures prises à certains niveaux de pouvoir parfois certains utilisent même cet exemple des niveaux de pouvoir pour ne pas agir et de ne pas assumer ses propres politiques. Je ferai un petit clin d'œil tout à l'heure, mais en tout cas, je pense que c'est quelqu'un ici, dans l'assemblée, qui l'a rappelé. Nous sommes à Molenbeek, nous avons des leviers et il faut les utiliser. On connaît le contexte, il y a le niveau fédéral, il n'y a pas de gouvernement bruxellois. Évidemment, ce n'est pas évident, Dans. Évidemment, ce n'est pas facile que ce soit pour l'ensemble des communes et en particulier pour notre commune. Alors, ce qui me fait directement réagir, et je ne peux pas accepter cela, c'est qu'on se félicite de faire un budget en équilibre parce qu'on le réussit sur la base des épaules les plus larges. Excusez moi, mais quand on voit le revenu médian à Molenbeek, je ne sais pas où vous voyez encore les revenus les plus larges. Et je pense honnêtement que pour trouver un équilibre, nous avons besoin de l'ensemble des catégories de la population. On le dit bien à Molenbeek, c'est la diversité. C'est un travail en commun avec la jeunesse, avec les seniors. Et ici, on se dit C'est magnifique, on va avoir un budget en équilibre parce qu'on va taper sur une catégorie de la population. ça. Excusez moi, je ne suis pas là pour les défendre, je ne vais pas là pour dire que finalement, moi, ce qui compte de mon côté, et c'est très important et certains l'ont rappelé, c'est qu'on permette aux Molenbeek qui habitent et qui ont envie de rester à Molenbeek, justement, de leur apporter des conditions de vie abordables, un précompte immobilier qui n'augmente pas, avec des compensations, Des compensations, c'est quoi? C'est des rues propres, c'est des quartiers apaisés, c'est de la sécurité. C'est aussi, et je le rappelle, c'est un travail. Et ça, ça manque parce que peut être que d'autres l'ont rappelé, il n'y a pas de note de politique générale qui accompagne le budget. Et donc on aurait aimé avoir par exemple, un plan d'action au niveau économie, au niveau de l'emploi et de la formation par exemple. Ces trois éléments là, il manque cruellement dans votre budget. Je pense par exemple au taux, je l'avais peut-être lu dans la presse dernièrement, le taux de doublement Scolaire. Dans la région du nord ouest de Bruxelles et en particulier Molenbeek, il y a un déficit de ce point de vue là. On sait que nos jeunes y ont du talent. On sait qu'on doit encore plus les accompagner, que ce soit dans les écoles, mais aussi qu'est ce qu'on leur apporte comme solutions pour leur offrir, leur offrir, mais leur permettre d'avoir justement une clé de réussite de l'emploi, une formation adéquate en lien justement avec les niveaux de pouvoir différents. Alors, je pense qu'il y a un élément qui est hyper inquiétant, et je vais terminer là-dessus, M. Le Président, parce que j'ai plus qu'une minute 30 et je vais terminer. C'est la situation du CPAS. Alors, à l'époque, certains disaient Le CPAS, ça ne doit pas être le bon contact, On va aller chercher juste de l'argent pour pouvoir être aidés. Non. Le CPAS, il a un rôle fondamental, en particulier dans notre commune. Alors, je sais que le président du CPAS a commencé à fustiger l'autre niveau de pouvoir. Le fédéral. Je connais M. Camus quand il était échevin de l'Emploi et de l'économie, et je me souviens de ce qu'il disait à ce moment là. Alors, je ne dis pas qu'il n'y aura pas d'impact au niveau du fédéral vers les communes. Je n'ai pas dit, et particulièrement au niveau du CPS, mais ce que je demande ici aux équipes du CPS, et en particulier à monsieur le Président, c'est qu'il derrière, c'est qu'il dit sa colère, sa tristesse et son son. Voilà sa motivation qui nous présente ce plan d'action financier pour faire en sorte qu'on puisse, malgré les circonstances, malgré les difficultés, puisse établir un vrai plan d'action pour que le CPS puisse aider efficacement ceux qui en ont besoin. Et je pense que, majorité comme opposition, on sera là pour soutenir

toutes mesures qui seront sur la table pour faire ce travail là. Parce que quand vous regardez la dotation générale de la commune qui vient de la région et vous regardez, c'est monsieur Houari qui l'a rappelé, la dotation au CPS, c'est quasiment équivalent. Et donc c'est cela qui doit nous inquiéter, c'est qu'on ne peut pas se dire qu'uniquement une dotation régionale va absorber, finalement financer uniquement une dotation du CPS. Donc, ça, c'est quelque chose que je suis évidemment très attentif. Et j'ai déjà entendu dans les différentes interventions ce point de vue là. Donc, monsieur le Président, il serait utile d'avoir vraiment un regard, un monitoring, une section réunie même sur ce sujet. Il y aura un débat sur le budget du CPS, mais ça, c'est quelque chose qui est assez inquiétant et donc je vous attire l'attention là dessus. Merci pour votre attention.

Merci Monsieur Bossard. Je donne la parole à Monsieur Houari.

Merci, Monsieur le président.

Merci à toutes et à tous. Il y a eu beaucoup d'interventions politiques, donc pas beaucoup de questions techniques. Et en cause. Donc, il y a une section réunie mercredi passé, où plusieurs fonctionnaires ont été invités. Et je pense que tous les conseillers qui ont posé des questions ont eu réponse à leurs questions. Alors je vais faire une courte intervention. Donc, Monsieur Mélisse, donc se demander pourquoi je ne suis pas intervenu euh, avant de donner la parole aux conseillers communaux, la raison est très simple le budget n'étant pas un acte de l'échevin des finances, le budget est un acte de la majorité, non seulement du collège, mais c'est vraiment un acte de la majorité. Donc celui qui représente la majorité, c'est le bourgmestre. Le bourgmestre a parlé au nom de l'ensemble des conseillers de la majorité. Voilà pourquoi je n'ai pas pris la parole. Et comme euh, vous l'avez vu mercredi, c'est moi qui ai fait la présentation technique. Donc voilà. Alors je en profite aussi pour remercier, euh, mes collègues pour le travail, euh, pour le travail acharné qui a été réalisé. Et je remercie les fonctionnaires qui ont participé À ce travail, et particulièrement les deux dames qui sont à ma droite, Madame et Madame. 20 deutes pour le. Euh vraiment pour l'engagement. Euh. Comme l'a rappelé, quelqu'un prend plus de 600 heures de travail, donc elle était présente à chaque réunion et donc je ne pense pas qu'on serait arrivé à concrétiser ce projet sans euh sans, euh, le dévouement de ces deux personnes. Je vous remercie encore.

Merci monsieur Houari.

Je J'ai pas fait.

Justement, je.

Suis.

Désolé.

Il y a eu quand même quelques questions. Euh Donc oui, par rapport à la zone, Monsieur, sommes-nous. Euh je pense que Monsieur le Maire, c'est aussi la cité. Donc euh, le le la convocation pour ce conseil communal a été envoyé le jeudi passé, donc on était jeudi si je me trompe pas. 19 Le Conseil de police qui a approuvé le compte s'est déroulé le mardi, euh. 24 Donc voilà, au moment où le Conseil communal a été convoqué, au moment où,

euh, le budget était clôturé puisque le conseil communal a été convoqué, l'information n'était pas encore officielle. Donc, le Conseil de police a eu lieu euh, par après. Donc bien sûr, ce budget, en toute logique, ne reprend pas ce résultat. Effectivement, ce résultat peut être pris dans une éventuelle future modification budgétaire. Quelqu'un a posé une question par rapport à une modification budgétaire, C'est madame, je pense, donc je ne peux pas me prononcer sur les intentions des modifications budgétaires. Ça sera en fonction des demandes des services. Donc, c'est comme ça que ça fonctionne. S'il y a des demandes des services, donc, une modification budgétaire peut être entamée. Madame Sagbo Vous avez aussi parlé de la transparence. Euh, d'ailleurs, monsieur Maillet aussi, euh, a aussi, euh, parlé de du fait que la presse a été informée avant les conseillers communaux. La convocation pour ce conseil communal a été faite jeudi passé. La conférence de presse a eu lieu vendredi, donc tous les documents ont été joints et envoyés au conseil communaux. Tous les documents étaient annexés au poste, donc les conseillers communaux avaient l'information avant la presse. La conférence de presse a eu lieu que vendredi par rapport à la transparence, Madame. Il faut savoir qu'il y a une obligation légale ici. Pour l'instant, ce n'est pas un budget, c'est un projet de budget, comme c'est indiqué dans la loi. Ça deviendra un budget après le vote. Donc, s'il est approuvé par le conseil communal, ça se transforme. Ce n'est plus un projet de budget, ça devient un budget effectif. Donc, après cette étape là, il y a ce qu'on appelle la publication. Il y a une publication officielle qui dure, je pense, une dizaine de jours. Madame la Secrétaire, comme madame le confirme, dizaine de jours où les citoyens peuvent prendre connaissance de cet acte qui est validé par le conseil communal et où il peut faire leurs remarques. Donc, c'est comme ça que c'est dans la loi. Et c'est comme ça que depuis, euh, depuis très très longtemps. Je ne sais pas depuis quand, mais en tous les cas, c'est comme ça que c'est indiqué dans la loi communale. Donc, par rapport à l'information du citoyen, avant même l'existence des moyens de communication modernes comme Internet, etc. Bien avant, donc, c'était indiqué dans la loi. Et nous continuons à le faire parce que c'est toujours obligatoire. Bon, au delà de ça, il reste la petite. Et enfin, la grosse étape mais qui doit être faite, donc c'est l'approbation de la tutelle. Donc là il y a un délai de 60 jours de tutelle. Le budget est aussi envoyé à la région et la région doit l'approuver. Et donc, pour cela, la région a un délai de 60 jours. Le délai de tutelle a été prolongé à quelques années auparavant, le délai de tutelle était de 40 jours. Comme ça, vous avez l'information complète par rapport à la procédure d'approbation du budget. Pardon? Alors, par rapport au CPS, donc, le CPS reçoit une dotation, comme l'a dit le président du CPS de 3 000 100 et quelques 1 000 €. Donc, il faut savoir que quelqu'un l'a dit. Les aides financières. Le revenu d'intégration sociale est obligatoire. La loi du 20. La loi du 26 mai 2002. La loi qui a instauré le revenu d'intégration sociale. A force, beaucoup plus importante que le droit budgétaire. Donc de toute façon, les gens, les personnes qui sont dans les conditions. Et ça, c'est au Comité spécial du service social de se prononcer. Les personnes qui sont dans les conditions pour bénéficier du revenu d'intégration sociale bénéficieront du revenu d'intégration sociale, indépendamment des crédits budgétaires, je le rappelle tout le temps. Donc, ça, c'est une chose de plus. Les prévisions par rapport aux bénéficiaires ont été faites de manière correcte, donc ont été faites de manière correcte. Et, de mémoire, je pense que, euh, ça s'est fait de la même manière l'année passée et l'année d'avant, et il n'y a pas eu de dépassements de crédits par rapport à ça. Donc, le revenu d'intégration sociale, quoi qu'il arrive, sera payé aux gens qui répondent aux conditions imposées par la loi du 26 mai 2002. Ça n'a rien à voir avec les crédits budgétaires. Même chose pour la prime, la prime logement. Donc, certains l'ont évoquée, la prime logement, les crédits, les crédits ont été diminués. Et, comme on l'a dit, on sait que sont réunis les crédits

ont été diminués parce que le montant qui sera en principe dépensé cette année n'est pas aussi important que le montant qui a été dépensé l'année passée. Pourquoi? Parce que les extraits d'euros du précompte immobilier seront envoyés tardivement cette année. Donc ça ne sert à rien de maintenir des crédits qui ne seront pas utilisés. Autant se servir de ces crédits pour financer autre chose de toute façon. Et le point U est inscrit à l'ordre du jour d'aujourd'hui, le règlement par rapport à l'octroi de cette prime. Les crédits ne sont pas limitatifs. Ça veut dire que les personnes, de la même manière que pour le revenu d'intégration sociale, les personnes qui sont dans les conditions pour bénéficier de cette prime bénéficieront de cette prime, indépendamment du crédit inscrit. Ça veut dire que dans le règlement, il n'est pas dit que la prime est limitée dans la mesure des crédits disponibles. Ce n'est pas le cas. Et donc, peu importe le montant des crédits inscrits, les personnes qui sont dans les conditions percevront cette prime. Alors, on a parlé des mises au travail des articles 60. Vous savez, monsieur le ministre, vous parlez de ça. Donc, je rappelle que la nouvelle majorité au CPS, et notamment le président, donc, a été confirmée dans ses fonctions le 17 février, si ma mémoire est bonne. Donc, ça fait un peu plus de quatre mois. Euh, les mises au travail, il faudrait poser la question à l'ancienne présidente du CPS, donc qui est de votre formation politique. Donc euh. M.R. Donc c'est une question que je me suis posée quand j'étais dans l'opposition. Pourquoi le nombre d'articles 60? Donc c'est la meilleure manière et c'est quasi, je dis bien quasi, la seule manière de permettre à des personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale d'être mis au travail. Le nombre d'articles 60, avec une évolution importante de la dotation communale au CPS entre 2018 et 2024. Il faut dire que l'évolution de la dotation était importante. Pourquoi le CPS en 2018 était environ à 400 articles, 60 maintenant, en début d'année en tous les cas, il était à 250. J'ai jamais compris pourquoi on ne l'a pas suffisamment utilisé. On a diminué le nombre d'articles 60 alors que le nombre de bénéficiaires était en augmentation et les crédits étaient en augmentation. Je n'ai jamais compris. Pour information, le CPS compte à partir sur le président du CPS le confirmera le cas échéant. Le CPS compte à partir de cette année augmenter le nombre d'articles 60 parce que c'est l'une des seules formes. Enfin, l'une des rares formes qui permet aux personnes qui bénéficient d'un revenu d'intégration sociale de se remettre sur le marché du travail. Alors les sanctions administratives? L'année passée, on avait enfin, il y avait 1 million et demi de prévu. La réalisation n'était même pas de la moitié cette année. Donc, malgré, euh, le renforcement du service des sanctions administratives parce que il y a déjà eu, je pense, deux ou trois agents supplémentaires qui ont été affectés aux services. Malgré ça, on ne prévoit que 1 000 100 pour 2025. Pour cause, je l'ai déjà dit, au 19 juin, on était à la moitié de ce montant là. Donc, on est vraiment dans une logique de crédit qui sera réalisée. Alors, puis alors, monsieur le Ca nous a donné une information importante, on est sanctionné par le fédéral par rapport aux subsides des Ukrainiens. Il a parlé de deux montants 650 zéro zéro 0 €, 700 zéro zéro 0 €, donc un montant d'un million 350 zéro zéro 0 €. Mais une autre information, le FSA, le Fonds spécial de l'aide sociale, donc l'équivalent de la dotation communale pour la commune, le CPS, reçoit une autre dotation qui s'appelle le Fonds spécial de l'aide sociale, diminutif de FSS. Le montant a été diminué en 2025 de 1 000 200 par rapport à 2024. Donc, on demande au pouvoir local de nouveau de prendre en charge ce montant. Il faut le compenser. Et vous parlez des dépenses, monsieur, mais vous savez, vous dites diminuer les dépenses. Il faut savoir que les dépenses, quand elles sont structurelles, on ne sait pas dire On va diminuer, là, subitement, il suffit de diminuer et voilà, il y a 70, 6 millions de frais de personnel, C'est pas grave, on va maintenir que 60 millions et laisser. Et les personnes qui sont là, on fait quoi? On ne paye pas leurs salaires? Les dépenses. La diminution des dépenses. Effectivement,

c'est un. C'est un travail qu'il faut faire, qu'il faut faire à tous les niveaux, que ce soit à la commune, au CPS, effectivement, il faut augmenter les recettes et diminuer les dépenses pour arriver à un équilibre. Mais ça ne se fait pas en quelques mois. Et donc vous parlez de notre déficit, Je rappelle que c'est de 13 000 600. Ce n'est pas notre déficit, c'est votre déficit. Vous étiez jeune il y a encore quelques mois et les gens des finances étaient de votre formation politique? Le déficit, c'est un héritage de 13 000 600. C'est un déficit de la commune de Molenbeek, mais ce n'est pas notre déficit. À la limite, si vous dites c'est notre déficit à tous, je l'accepte. C'est le déficit de tout le monde, je l'accepte, mais ce n'est pas notre déficit. En tous les cas, ce n'est pas nous qui avons créé ce déficit. Donc, il y a des raisons de gestion. Il y a aussi des raisons, comme l'a indiqué le bourgmestre, des raisons qui font qu'on est sous-financé, comme d'autres grandes communes du royaume. Effectivement. Mais il y a aussi des raisons de gestion par rapport à ce déficit. Puis alors, par rapport aux écoles, madame. Effectivement, il y a deux écoles qui vont connaître de gros travaux, mais les autres écoles. Donc, des problèmes que vous avez parlé. Donc, il y a effectivement, il y a des montants qui sont prévus pour la maintenance des écoles. C'est toujours à l'extraordinaire. Donc, ça a été présenté, euh, mercredi passé par un des fonctionnaires, euh, des services de madame Reiss. Et donc il y a eu un montant de 425 zéro zéro 0 € qui est prévu pour les équipements et les maintenance, en plus d'un montant de 240 zéro zéro 0 € pour les entretiens, pour les petits entretiens. Donc, il y a des montants qui sont prévus par rapport à ça. Et donc les deux, les deux projets qui ont été, euh, cités par le bourgmestre. Ça, c'est vraiment les gros projets. Donc, vous l'avez dit, c'est l'école un, je pense, de mémoire, et l'école disent. Euh. Donc, voilà, je pense qu'avec ça, oui, effectivement. Encore juste une chose, euh, effectivement, Le je pense, c'est vous qui l'avez dit, monsieur. Effectivement, le travail futur sera, sera très très difficile. Effectivement, 2026 s'annonce très très difficile. Les années suivantes s'annoncent très, très difficiles. Et donc on reprend et je l'ai dit mercredi, on reprend une commune qui est en difficulté financière. Mais bon, est ce que c'est encore quelque chose d'exceptionnel? En Belgique, une commune sont en difficulté financière, Tous les niveaux de pouvoir sont en difficulté financière. Vous avez vu le budget du fédéral? On parle d'un déficit à un budget déficitaire de 4 %. La Région, il n'y a même pas de. Il n'y a même pas de budget. En plus, on parle d'un déficit de 1 milliard et demi, ce qui est énorme. Notre commune est en problèmes, euh, dans des problèmes financiers. D'autres communes bruxelloises aussi sont en problèmes financiers. D'ailleurs, plusieurs communes n'ont même pas encore pu présenter leur budget. Et donc effectivement, la situation s'annonce difficile et il faudra espérer, espérer, je dis bien espérer recevoir des moyens supplémentaires, des pouvoirs supérieurs. On espère, on verra. On attend la publication des textes légaux, Monsieur Bossard, pour faire ces plans financiers dont vous parlez. Effectivement, c'est très intéressant. Mais pour ça, il faut disposer des textes légaux. Malheureusement, on est toujours en attente de ces textes légaux. Et effectivement, il faudra aussi au niveau local faire des efforts au niveau des recettes, mais aussi au niveau des dépenses pour permettre, pour permettre à nos finances, à un assainissement de nos finances locales. Effectivement, c'est très important et c'est notre premier budget. Donc on n'a fait que commencer. Donc voilà, je pense qu'avec ça j'aurai tout dit. Je vous remercie pour votre attention.

Merci, Monsieur l'échevin, Monsieur Houari, Monsieur Dirk De Block.

Oui.

Je voudrais vraiment insister. Que l'exercice était très difficile. Je pense que je sous estime pas et j'espère que personne ne sous estime, parce que c'est évidemment facile de donner des remarques et des critiques. Je peux en faire plein, je peux. Si nous disons comme Monsieur le bourgmestre, faisons en fonction. Euh a introduit que, en fait, Molenbeek dépense 40 € par habitant en moins que une commune moyenne bruxelloise, c'est à dire un budget de 40 millions en moins. Je peux vous dire 40 millions. Raison pourquoi? Je pourrais dire il y a trop peu ceci ou trop de cela. Je pense que la première chose ici qu'on devra en fait entendre ou avoir un débat, c'est avec les moyens que nous avons. Quels sont les choix que la commune a fait? Et éventuellement, si vous n'êtes pas d'accord avec les dépenses qui sont trop peu ou trop parce que j'ai entendu tout et le contraire, ou les recettes qui sont trop ou trop peu. J'ai entendu tout et son contraire. J'ai entendu très peu de groupes politiques qui ont dit Au lieu de faire cela, nous aurions proposé très concrètement cela. Voilà. J'ai entendu qu'on devrait en même temps déjà rembourser le déficit et la dette. Très bien. Quelles dépenses on n'aurait pas dû faire? Quelle recette on aurait dû faire en plus? Parce que c'est effectivement facile de faire des constats. Mais ici, voilà, on a dû faire des choix et franchement, je peux vous dire que personne était réjoui dans un moment donné. En fait, accorder des budgets qui sont pas suffisants pour nos départements. On a, on a plein de services qui manquent, du personnel, mais plein. A la question si on veut résoudre cela, quelles sont les alternatives? Ben là, j'entends très peu de vraies alternatives et de vrais débats. En fait, c'est très superficiel je trouve. Voilà, je voudrais quand même réagir sur quelque chose. Un on. On dit même que le budget est mensonger. En fait, si j'ai bien compris, je ne vais pas citer la personne, sinon on a le droit de cité. Mais on comprend pas que en disant cela, on n'accuse pas seulement et met beaucoup de personnes autour d'une table et du personnel de département. Mais en plus un inspecteur régional qui a passé mais vraiment avec une grosse loupe, chaque dépense des recettes, il faut avoir, il faut être culotté pour oser dire ça ici, désolé. On dit parce que ça, c'est important. Il y a une question qui est politique et c'est important. En quoi ça représente, euh, les priorités de cette majorité? Donc, euh, au niveau de la déclaration politique communale qu'on vous présentera, euh, après les vacances pour, par exemple, les logements. Oui, 6 millions en trois ans, c'est pas une cacahuète. Euh, c'est même à mon avis un défi énorme pour pouvoir réaliser cela. Euh, on a parlé entre autres, euh, euh, de remplacer des ascenseurs vétustes. Voilà. Je pense qu'il y a même des conseillers qui ont interpellé suite à des problèmes d'ascenseur. Ben voilà, c'est un budget qui permet de répondre à cela et on a doublé le budget de des travaux de remise en état. Donc ça veut dire que ça permet de raccourcir le temps de vide de logements communaux dans une situation où, en fait, on ne peut pas se permettre le vide dans une crise de logement qui est tellement grand. J'entends que voilà tak tak et on va toucher les citoyens. Euh ben je voudrais vraiment rappeler, on n'a pas augmenté le prix, ça c'est une taxe qui touche beaucoup, beaucoup de gens. Et puis apparemment les gens, quand on taxe les sociétés publicitaires Chanel, par exemple, on dirait qu'on taxe les citoyens. Je ne sais pas comment quel milieu vous vivez, mais voilà, le big boss de Clear de Chanel, c'est pas mon voisin quoi, désolé, sinon il va payer quand même. Euh les gros parking privé c'est. Les gros parking privé euh c'est pas le serpent le petit citoyen qui va rembourser les grands bureaux? Ben je ne sais pas comment les grands bureaux vont en fait faire en sorte de faire payer le monde à la facture. I'm sorry, ça se fera pas. Et puis je pense que je vais le répéter parce que c'est quand même un oui au niveau de notre programme. Vous avez compris que pas tout ce qu'on a voulu a été réalisé. Le PTB avait un budget à chiffrer. Et je vais vous citer qu'il y avait encore 2 millions et demi ou 3 millions avec des recettes supplémentaires. Car si toutes les recettes supplémentaires se

retrouvent dans le budget ici. Le problème est qu'ils sont. Ils n'ont pas été utilisés pour réaliser le programme du PTB. Ils ont été utilisés pour en fait combler le trou qu'un échevin finances et maire nous a laissé. Évidemment, c'est difficile. C'est un peu plus difficile de réaliser son programme. Quand on a commencé à combler le trou que la majorité a laissé derrière nous. Alors finalement, voilà, on a essayé d'être plus progressif et les impôts plus grands. Quand par exemple, au niveau des commerces, les plus grands paient un taux par le montant à un taux six fois plus supérieur que les petits. Petit. Moi, je crois que c'est une fiscalité plus juste que la fiscalité qui existait avant. Voilà, Donc à ce niveau là, je pense que on a on n'a pas à devoir rougir pour ce budget. Je pense qu'on peut faire. On peut être fiers de ne pas avoir dû toucher les familles mono et d'investir dans CPS, la sécurité et encore plein de projets qu'on veut maintenir.

Merci Monsieur l'échevin, Monsieur De Block. Euh. Je donne la parole à Madame l'Échevine.

Madame Rice Merci, Monsieur le président. Et quoi?

Yves Couple nouveau vote me brosse à 0,4. Yves Urban that Côte d'Azur. Where is not officiel. Vertu communiste. Offre publicitaire des saveurs votives américaines au moment du pharmacie de rupture administrative offre située des stands tous liés de femme. En excellente mère vert de note définitive. This is an for fans du direct Magnum 28 made in intérim Pardon du bilan de l'enquête mardi soir. No définitive. This is the moment must be all might be not college No 2 € Word in the word Word, the big. Inspector this war, need earth cause The dit à Mark Warren. On me dit doudoune tweed. Deuxièmement, j'entends.

Qu'on.

Dit concrètement que l'investissement qui sera prévu au sein de nos écoles n'est pas assez et que l'état de certaines écoles que j'admets, est assez inquiétant. Mais dire que.

C'est.

Limite ridicule le budget qu'on prévoit, ça, je n'accepte pas. Et je tiens à dire que ce n'est pas parce qu'on a mentionné deux écoles dans la présentation qu'il s'agit de deux écoles où on va intervenir. Je tiens et je rappelle à tout le monde qu'il faut tout lire, sinon c'est ridicule de débattre sur un budget car il est mentionné clairement par A plus B que d'autres écoles bénéficieront de certaines interventions. Et lors de la séance mercredi, où les services sont venus clairement expliquer quel genre d'interventions auront lieu, il était clairement question aussi d'interventions très claires. Et je la remercie parce que l'intervention, monsieur le ministre, vous l'avez clairement dit, elle était très claire, pointilleuse et elle était disponible pour répondre à toutes les questions. Et on a clairement dit à quel niveau on allait intervenir chaufferie, chauffage, toilettes, ascenseurs et même les budgets référents. On a même donné des détails à ce niveau-là. Oui, ce n'est pas assez. Peut être oui, on pourrait faire mieux. Mais si j'avais le luxe de le faire, croyez vous que j'allais rester inerte face à cette situation là? Désolé de ne pas être à la ville de Bruxelles. On peut claquer de l'argent comme on veut. Désolé de ne pas être une commune bien plus riche, désolée pour cela, mais nous faisons avec les moyens que nous avons à disposition. Et encore, nous avons été courageux, nous avons osé. Je n'accepte vraiment pas qu'on nous ridiculise de cette manière là, parce que ce n'est pas juste encore une fois. Lisez bien les documents, allez jusqu'au bout et n'allez pas faire de l'interprétation, mais venez avec des faits.

Donc. Monsieur. Nous sommes extrêmement. Effectivement, nous sommes euh. Dans les répliques, c'est une minute. Merci.

Voilà. Merci, monsieur le Président. Très rapidement, juste pour apporter quelques clarifications, parce que j'ai pu entendre tout et n'importe quoi par rapport au CPS. Je veux simplement rappeler que je voudrais ici saluer tout le travail qui est fait par nos travailleurs sociaux, rappeler que la moyenne de régional au niveau du traitement des dossiers, c'est à peu près 100 dossiers par an, sociaux. Nous sommes à 130 rappelés. Pour ceux qui sont minorés, la législation que nous sommes régit par une loi organique qui nous impose le traitement de dossiers endéans les 30 jours et pouvoir donner une réponse endéans les quinze jours suivant, sans quoi nous pouvons être condamnés, ce qui est déjà arrivé à maintes et maintes reprises. Et donc le personnel est indispensable, qui a un travail qui est fait, qu'il y a effectivement des articles 60 qui sont des outils d'intégration. Mais aujourd'hui, nous sommes dans la totale incertitude par rapport aux mesures de l'Arizona. On vous dit. Il faudra mettre les gens au travail via probablement article 60. Mais après, une fois qu'ils ont terminé à un emploi durable, on sait très bien que les personnes que nous encadrons, ce sont les personnes les plus éloignées du marché du travail. Donc la situation est compliquée et complexe et c'est pour ça qu'il faut des moyens. Et c'est pour ça que l'augmentation qui vous est proposée au budget aujourd'hui correspond. Merci. C'est moyen.

Là. Merci, Monsieur Alfano. Euh, monsieur Millicent.

Merci, Monsieur le président. Deux, trois petites choses. D'abord, il faudrait peut être prévoir au budget prochain, à la modification budgétaire, une oreillette pour monsieur euh De Block, comme ça il pourra faire la traduction simultanée pour les collègues, ce sera plus facile que de voir se déplacer et se passer entre. Euh par contre, vous me dites que vous allez vous combler le trou par votre budget. J'ai pas vu, vous avez combler le trou puisqu'il est en équilibre et que vous n'avez pas mis euh vous n'avez pas fait un boni pour combler. Mais voilà, je vous crois Monsieur De Block, vous avez dit que vous allez combler avec 2 millions. Euh c'est ce que vous venez de nous dire. Après, vous nous dites On ne touche pas aux familles, mais si vous touchez aux familles par les parkings, par les commerces que vous allez taxer. On ne parle pas des bureaux, on ne parle pas, on ne parle pas de clear Channel. Je vous dis simplement que, en taxant plus les commerces, en taxant leurs entrepôts, mais ils vont devoir le répercuter d'une manière ou d'une autre sur leurs marchandises qu'il vente. Et qui peut? Qui achète ces marchandises? Et bien ce sont les citoyens. Alors me dire Et là où je vais juste rappeler à mon collègue que Arizona, effectivement, il y a un maire NVA, il y a aussi les engagés, mais il y a aussi vos routes, il faudrait quand même pas les oublier et il a tendance un petit peu l'oublier. Merci beaucoup.

Merci, monsieur Mélisse. Euh, monsieur.

Merci, Monsieur le président. Je n'ai jamais dit que nous étions contre les mesures que vous avez pris. Moi, mon argumentation n'était pas basée sur ça. J'ai jamais dit que vous aviez pas investi autant. J'ai dit juste est ce que par rapport au budget équilibré que vous avez annoncé à la fin, qu'en sera décompte, ce sera suffisant? C'était notre inquiétude. Monsieur De Block, vous nous dites vous venez critiquer, vous venez pas avec des propositions? Ben quoi que je sache, je suis pas dans la majorité. C'est votre rôle de trouver des solutions. Et encore, si vous avez dit à un moment donné ben on va faire ce de manière participative parce qu'on a besoin de toutes les bonnes idées. Est ce que vous nous avez invité à

quelque part? Non. Après, c'est vous venez critiquer en disant mais vous n'êtes venus avec rien. Ben je veux bien venir avec des propositions. Est ce que vous m'avez invité quelque part? En fait, vous faites comme à la région, comme le maire, il veut faire une majorité, il dépose une note sans consulter les gens. Et ben ça va pas. Et vous, vous me dites la même chose? Moi je veux bien participer à ce moment là, on le fait ensemble, mais à ce moment là, ne dites pas que je n'ai rien dit. Et en dernier pour terminer, j'entends aussi quand vous répondez difficultés financières, c'est juste. L'annonce de la situation s'annonce difficile. Totale incertitude. Et je pense que, en fait, je n'étais pas vraiment à côté de la plaque parce que ça va être vraiment compliqué à mon avis.

Merci. Août 2020. Merci Monsieur. Monsieur.

Et ce qui m'inquiète en fait, c'est que le collègue ne fait pas sien de ce budget. Il n'a pas vraiment endossé son rôle. Alors l'absence de notes, de notes, de politique générale prouve qu'en fait, vous n'avez aucune vision pour la gestion de la dette. La dette est structurelle. On l'a entendu. Et quoi? Et c'est quoi vos propositions pour la gérer? Monsieur, débloquent votre discours mensonger. Vous êtes toujours dans votre discours mensonger. Nous avons fait des propositions lors de la présentation des comptes il y a une semaine ou dix jours, je ne sais plus. Si vous voulez, je reprends, je reprends les enregistrements. Ce n'est pas un problème. Nous avons proposé une diminution des dépenses non essentielles et il y en a. Nous avons proposé de vendre des biens immobiliers coûteux et cher à rénover. Et il y en a. Nous avons proposé de créer une régie foncière immobilière et sportive et Monsieur De Block, ce. Que vous soyez dans l'opposition ou dans la majorité, vous ne changez pas votre discours simpliste, votre argumentaire simpliste avec. Avec cette attitude, vous ne pourrez pas rester cohérent sur six années. Alors il va falloir vraiment que vous fassiez votre ce budget et le défi qui sont à venir. On est vraiment curieux d'entendre votre note de politique générale.

Merci Monsieur. Mais me voilà au salon.

De discussion de. Documents. Je comprends bien votre remarque sur ce sujet, mais en général, pour le conseil communal, la transparence est très importante aussi pour nos citoyens. Qui sont complémentaires dans. Cette instance. Il serait. The conference was the new warriors. 10 €. Le. Budget. Le budget. Okay. That's it. Et nous avons une. Niche.

Nous savons, monsieur Bensalah.

Merci, Monsieur le président. Je suis vraiment étonné d'entendre certains membres de l'opposition et surtout le groupe émergent. J'ai l'impression qu'ils ont vu de la lumière dans le couloir. Ils se sont dit Je vais rentrer. A croire qu'ils n'étaient pas là depuis 20 ans, dans la majorité en puissance discontinuée. Je suis vraiment étonné de ce discours car honnêtement, j'ai l'impression que vous n'aviez pas l'échevin des Finances sous votre houlette. J'ai l'impression que vous Dans tous les cas, j'ai l'impression que vous êtes meilleure dans l'opposition que parce que vous avez plein d'idées dans l'opposition et vous n'en avez pas visiblement dans la majorité. Ce qui est extrêmement intéressant. J'espère qu'un jour, en tous les cas, que qu'un jour ça pourra, entre guillemets, permettre à cette majorité de pouvoir entendre pour éviter de faire la même chose que vous. Ensuite, j'entends qu'effectivement on répartit les difficultés et les charges sur les épaules les plus larges. Bah on l'assume, on l'assume. Ce n'est pas aux petits épaules qui vont devoir assumer les les charges les plus,

les plus importantes, car ils vont s'écrouler. On fait en sorte de pouvoir privilégier les personnes qui sont dans la difficulté. Et ce budget, ce budget veille à faire en sorte spécifiquement, spécifiquement, d'éviter d'écraser les plus démunis. Donc, je vous remercie, s'il vous plaît, de vos de vos propositions. Mais honnêtement, vous aviez eu 20 ans pour pouvoir les mettre en avant.

Merci, Monsieur le salarié. Merci. Merci, Monsieur Bensalah. Euh. Je propose à l'Assemblée de passer au vote. Merci pour le tableau électronique. Donc, s'il y a des conseillers sur le côté qui reprennent leur place, s'il vous plaît, de ce système. Ah non, attendez. Ah oui, D'accord. 37?

Oui.

Bon ok. De rien. Il y a donc. Oui. 23 Nan. Quatorze Non. Abstention zéro. Votants 37. Synthèse d'un budget et s'en va donc. Le budget est approuvé.

Félicitations! Allez! Merci.

Merci.

Continuez. Merci à tous et à toutes et à tous. Donc. Euh. Punto Dry, euh. Règlement sur la prime destiné à atténuer la hausse des centimes additionnels communaux au précompte immobilier pour l'exercice 2025. Règlement de Primi Tub Stand voor. Van der Mantel. Le cœur aux sentiments de votre.

Président.

Nous allons donc voter jeudi. Je vais proposer l'unanimité. Est ce que c'est bon pour tout le monde? Monsieur Mahi?

Je voudrais juste dire un mot. Alors le maintien est un tour de force, évidemment. C'est dommage que on est limité le plafond à 300 €. C'est dommage également que les petits propriétaires qui ont par exemple une une maison divisée tout à fait légalement avec un logement par exemple, ne puissent pas bénéficier de ce, de cet abattement, de cette prime. Je pense qu'on les a oublié. C'est le bémol de ce règlement de taxe.

Merci, monsieur Meurice.

Oui, alors, moi également, je constate évidemment que les conditions d'accès à la prime ont été modifiées. Les les conditions d'accès ont été durcies. Là, on entend encore, il y a quelques minutes, toute la majorité s'est félicité du fait que le prix ne montait pas. Mais indirectement, le prix va être touché parce que, évidemment, la prime, c'était une prime qui était en. Qui était là pour compenser la hausse du prix pour les mono propriétaires. Et voilà, donc cette prime va diminuer. Et donc en effet, le coût du prix va augmenter, contrairement à toutes vos déclarations. Merci.

Merci Monsieur Viry. Euh nous allons passer au vote. Euh. Est ce que nous pouvons considérer que c'est pour l'année ou je demande le tableau. Tableau de vote. Oui.

Tout à fait.

Mais pour.

Mettre.

Un maximum. Oui.

Voilà. Donc euh. 34. Présent 24. Oui. Oui. Non. Abstention deux. Votants 34. Oui. Vous pouvez justifier. Allez y m.

Je justifie la position de notre groupe mère. Nous sommes bien sûr pour une prime, mais elle n'est pas assez généreuse, trop conditionnée à notre à notre goût. C'est pour ça que notre groupe l'a refusé tel quel. Mais évidemment, nous ne. Nous sommes pour cette prime qui est du fait de notre groupe, les années passées, qui est une initiative de notre groupe lors de la législature passée.

Monsieur Zébu.

Merci Monsieur le président.

Excusez moi, en fait j'avais pas compris.

Pourquoi on votait.

Euh, je croyais qu'on votait pour le budget, que il y avait quelque chose qui s'était mal passé. J'étais en train de discuter avec mon collègue derrière et j'ai pas entendu C'est possible qu'on recommence les votes?

Non, non, non.

Mais malheureusement.

On ne pourra pas.

Le refaire.

Hein.

Je voulais modifier pour un pour. En fait, je vote pour finalement.

Je pense qu'il.

Peut.

Vous avez Vous aviez voté pour.

Le budget.

Pour, euh, ce qu'on vient de voter.

Oui. Vous aviez voté pour ou contre?

J'avais voté, je m'étais abstenu pour l'absolu.

Et vous voulez.

Je vous les voter pour.

Vous voulez voter.

Pour?

Oui. Donc nous allons noter que vous votez pour. Merci.

Pour.

Pour les points suivants. Donc les taxes communales de com. Donc je propose de.

Voter contre la prime logement. Cette personne est absurde.

Il y a une. Il y a une seule abstention par rapport au point numéro trois. C'est le règlement sur la prime destinée.

Ce n'est pas grave.

Voilà, chers amis. Donc, vous n'avez pas demandé la parole en plus. Donc, s'il vous plaît. Donc, très bien, nous clôturons ce point et je propose de regrouper les taxes communales. Donc, remettez donc 200 points Fire and Pen. Donc le du point quatre au point douze nous. Regroupement. Nous allons passer au vote pour le. regrouper, il faut.

Regrouper tous les points de taxes.

De taxe. De vente. Il faut commencer par. OK.

Très bien. Nous allons passer au vote point par point. Très bien. Alors. Point quatre Taxe communale prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique. Merci pour le tableau.

Monsieur le président, Monsieur le.

Très bien. Alors présent. 29 Notre honte. Ce serait. Chers amis, plus pratique que tout le monde reste à sa place et qu'on vote plus ou moins en même temps. Sinon c'est de l'énergie dépensée. Et. Hop! C'est. OK. De dire qu'elle est dans le tort. Sorry. Présent 32 23. Oui. Neuf. Non. Abstention zéro. Votants 32. Oui. Il y a bien onze. Points suivants. Donc la taxe sur l'affichage public. Exercice 2025 à 2030 inclus. Le tableau, s'il vous plaît. Me voilà Savon.

32,27.

OK. Vote au vote, s'il vous plaît. Présent 30 33 24. Oui. Non. Une personne votant 34 Merci. À ceux 2020. Ah oui, Donc je reprends parce que bon. Alors présent 30 85 Oui. Non, c'est devenu 35 maintenant. 26 Alors je reprends parce que voilà, donc je reprends les Les derniers résultats présents 35 26. Oui. Abstention neuf. Les personnes qui ont voté 35.

Merci. Point six. Taxe communale donc taxe sur les constructions et les reconstructions. Exercice 2025 à 2030 Renouvellement.

J'ai une question.

Monsieur. Monsieur Maïš. Le micro de Monsieur Maïš, s'il vous plaît.

Monsieur le président, Monsieur le Président.

Je. Voilà. Euh On pense que c'est vraiment un très mauvais signal. Euh. Nous sommes dans une dynamique de rénovation et de mise à niveau des isolations des maisons et ici on taxe lourdement ce genre de projet. C'est un problème de. De contradictions, de législation. Je trouve que d'un côté, la région oblige les propriétaires à rénover plutôt à isoler leurs biens. Et d'un autre côté, le pouvoir communal va taxer les chantiers qui sont concernés par ces isolations et donc cette mise à niveau de confort des maisons. C'est dommage de le faire comme ça.

Merci Monsieur. Monsieur Milice.

Merci Monsieur le président. Comme vous avez pu voir aussi dans la presse, euh tout ce qui est construction et reconstruction va bénéficier d'une TVA qui remonte à 21 %, étant donné le blocage de la loi programme, euh, par l'opposition au gouvernement. Et donc, euh, ça risque de toucher beaucoup de ménages, mine de rien, de ménages qui avaient pas prévu d'avoir une augmentation de la TVA. Mais cependant, c'est aussi un mauvais signal. Effectivement, puisque beaucoup, très nombreux sont les immeubles qui doivent être rénovés, reconstruits et parfois démolis avant. Et finalement, on va encore les taxer plus euh. Alors que ils sont déjà obligés de respecter des normes euh, qui sont imposées, euh, par, euh, la Région par euh, le fédéral, voire par l'Europe. Merci.

Merci euh, merci pour l'écran de vote.

Je vois pas de construction, de construction.

Alors, euh. Présent 33 24. Oui neuf. Non. Votants 33. Merci. beaucoup.

Il faut attendre. Celui de la fin pour le premier point.

Cette taxe sur les magasins de nuit. Blasting Ops deux marque Twinkle. Tableau de vote s'il vous plaît. Présent 32 24. Oui. Non huit.

OK.

Merci. Point huit La taxe sur les terrains non bâtis. Exercice 2025 2032. night.

J'ai un problème.

Il y a un monsieur.

Euh. J'ai une question. Euh. Est ce qu'il y a une. Euh une spécification sur les terrains qui sont dans des CPAS? Euh. Excusez moi. Dans des PPS. Excusez-moi. Ou des permis de lotir plus spécifiquement des PPS ou des plans d'aménagement Directeur PADD.

On vous répondra par la suite.

Donc il y a Monsieur le Bourgmestre qui me précise que vous aurez une réponse par écrit. Voilà, donc je donne la parole à madame Garcia Fernandez.

Euh oui, merci, Monsieur le président. Alors, euh, en lisant cette taxe, euh. On trouve vraiment que c'est une taxe qui est punitive, surtout pour le propriétaire de bonne foi. Alors j'ai fait le calcul, j'ai pris un particulier qui détient un terrain de 500 mètres carrés en 2026. Donc c'est 15 € le mètre carré, il va payer 7 500 €. Donc, on parle bien des terrains qui ne sont pas bâtis en 2027, dix zéro zéro 0 € et en 2028, quinze zéro zéro 0 €. Donc en trois ans, il aura payé 32 500 € de taxes. Même si un projet de construction est en cours, et s'il attend un permis, moi je. J'aurais préféré que vous ciblez les spéculateurs, pas les pas, les gens qui ont peut-être un terrain qu'ils ont reçu en héritage ou pour lequel ils ont travaillé toute leur vie. Donc ça, franchement, je ne comprends pas. Alors, il y a aussi l'article huit propose un nom, enfin impose un nom, un enrôlement d'office et une majoration automatique. Monsieur le blog, vous disiez qu'on ne propose rien, mais nous, on aurait quand même proposé un mécanisme de rappel ou de régulation simple, ça éviterait de pénaliser inutilement des intérêts de retard immédiat. Les intérêts courent dès le mois suivant, sans délai de grâce. Vous êtes encore plus sévère que les que les que les huissiers. C'est un truc de fou. Nous, on aurait quand même proposé un délai raisonnable. Voilà, j'ai dit.

Me voilà au second.

Rang. Social of war, Natural doll and the Hedgehog. On dit that. On dit dans. Ce texte.

Euh Monsieur, le chemin de savoir.

Euh, Monsieur Mali, par rapport à votre question, le règlement, vous le connaissez très bien, n'a pas changé sur le fond. Il y a juste les montants qui ont augmenté. Donc, les princes étaient prévus dans l'ancien règlement. Donc ils sont toujours maintenu. Par rapport à votre question. Madame Garcia La majoration, c'est en cas d'absence de réponse. Et ça, c'est valable pour toutes les taxes. En cas d'absence de réponse, il y a une taxation d'office puis alors une majoration. Cela dit, euh, la personne ou le redevable est toujours contesté, peut toujours contester et donc voir cette majoration, expliquer pourquoi il n'a pas réagi au courrier envoyé par l'administration, au courrier envoyé par l'administration et par conséquent voir cette majoration disparaître la. La taxation d'office pour l'impôt des personnes physiques, pour citer ça, les contributions, si on ne complète pas, on a aussi une taxation d'office. Donc c'est valable. Oui, mais j'explique, je veux dire, c'est une règle générale à tous les niveaux. Donc voilà, s'il n'y a pas, s'il n'y a pas de suivi de la part du redevable, l'administration n'a pas d'autre choix que de taxer d'office. Oui, oui, oui. Et puis alors, par rapport à ce que vous dites, par rapport au propriétaire, l'exemple que vous avez cité, dès que le permis d'urbanisme ai demandé, donc la taxe n'est plus d'application.

C'est pas comme ça que c'est écrit. Il faut revoir votre texte.

Monsieur.

Oui, monsieur l'échevin, c'est une réponse de Normand. Vous me dites Vous connaissez la réponse, donc je ne vais pas vous répondre. Non, je ne connais pas la réponse. Mais non, je ne connais pas tous les règlements par cœur. Il y en a, il y en a des dizaines. Moi, je pose une question extrêmement fondamentale lorsqu'on établit un plan d'aménagement directeur ou un P.A. Un terrain a une incertitude quant à son affectation parce que justement, on revoit les affectations dans un dans un secteur, et donc il est tout à fait logique qu'un terrain qui se trouve dans ce périmètre fasse l'objet d'une immunisation de taxes parce qu'on ne sait pas quelle va être sa destination finale. C'est pour ça que lorsqu'on établit ce genre de règlements, on indique que les terrains qui se trouvent dans un PPS ou dans un pad, en cours d'exécution ou en cours d'analyse est immunisé. C'est tout. Et vous me dites que je connais la réponse? Je ne la connais pas, moi, cette réponse.

Merci, monsieur. Madame Garcia Fernandez.

Monsieur Houari, je pense qu'on s'est pas compris, hein. Donc si on parle de taxes sur un sur des terrains non bâtis, euh, vous dites si les gens ne répondent pas, mais qu'est ce que vous voulez qu'ils vous disent si ils ne savent pas quoi faire avec leur terrain? Ça c'est déjà une chose. C'est pas qu'ils répondent pas et même s'ils répondent, vous allez de toutes façons les taxer parce que ce que vous ne dites pas, c'est qu'est ce qui va les exonérer? Moi je vois ici qu'il y a à l'article huit un enrôlement d'office et une majoration automatique. Ça, c'est c'est pas moi qui le dit, c'est votre texte. Donc, je ne comprends pas votre votre réponse. Et vous avez aussi instauré un mécanisme de rappel ou de régulation. Enfin, vous ne l'avez pas instauré plutôt ce mécanisme là et vous auriez pu le faire. Mais moi je parle des taxes sur les terrains non bâtis alors que les gens répondent ou que les gens répondent pas. S'ils ont s'ils sont en train de construire, ils vont vous le dire, mais c'est encore vous qui allez décider si vous allez les taxer ou pas. Et je le vois nulle part, je l'ai pas vu. Peut être que j'ai pas bien lu nulle part, que dès lors qu'ils introduisent un permis de bâtir, ils ne sont pas taxés. Ça il faut me le dire. Moi je vois ça nulle part. C'est quel article?

Je veux répondre.

Okay. Ben oui, c'est le chemin.

Oui. Donc euh, c'est important. Donc l'article cinq dit bien que le propriétaire d'un seul terrain non bâti ont cinq années d'exonération, cinq années pour se retourner. Dès qu'il y a un permis qui est déposé, exonéré. Donc, c'est dans l'article cinq, tout est relativement clair. Ça veut dire que. On a quand même, par exemple, je pense que. Il y avait une question, si quelqu'un veut, pendant un temps, laisser un terrain, euh, et le donner à une occupation précaire ou quelque chose comme ça, pour y jouer, vous pouvez pendant cinq années, il y a une exonération, vous payez rien là dessus, vous pouvez le laisser. Évidemment, si l'affectation reste terrain non bâti, ça restera un problème pour le futur. Il faut alors demander une réaffectation si vous voulez que ça change d'affectation, que ce terrain est bâti ou en. On est pas en bâti quoi. Mais il y a quand même, et c'est la loi, tout ce que je dis là, c'est même pas le choix. Parce que ça, ça n'a rien changé au niveau de la réglementation, hein? C'est exactement la même chose que le règlement que vous avez voté, à mon avis, déjà au moins douze fois avant le même réglementation.

Merci, Monsieur le chef de Block pour vous avoir l'écran de vote, s'il vous plaît.

Non, non, non.

À Madame.

À Monsieur le bourgmestre. Allez y!

Oui, je voulais. Je voulais répondre à Monsieur, à Monsieur Mahy. Par rapport à ce que vous avez dit. Vous savez aussi qu'on a été, puisque j'étais aussi échevin de des Affaires juridiques, on avait été justement débouté par rapport au cas de d'un promoteur immobilier qui avait un terrain et qui nous avait justement.

Euh, en fait, euh.

Il avait porté l'affaire en justice par rapport à l'affectation et on a été débouté. Donc effectivement, quand un terrain, quand un terrain n'est pas bâti, il ne peut pas être, il ne peut pas être taxé sur le sur la base de l'affectation, et cetera, ou le changement au niveau du PPS dès que le PPS est déterminé. Alors à ce moment là, effectivement, euh, on est on est taxé sur la base de la nouvelle réglementation, mais dans le cas qu'on a traité, c'était c'était quelqu'un qui avait été justement taxé, euh, sur le fait qu'il n'avait pas introduit de permis d'urbanisme et lui a démontré qu'il n'était pas possible de le faire parce que le PPS était en train d'être changé. Et donc on lui a demandé de. Il a été il a gagné le faire. Et donc effectivement, quand il y a un PPS qui est en cours, puisqu'il n'est pas possible de voir l'affectation, alors à ce moment là, il n'est pas possible de Taxer.

Voilà.

Si Monsieur le bourgmestre, Monsieur Houari, l'échevin des Finances.

Merci, Monsieur le président. Donc voilà, Monsieur le bourgmestre a répondu à votre question, madame Courcy Et à l'article six, donc, dit que l'administration adresse au contribuable une formule de déclaration, donc le contribuable. L'article sept. Donc, il y a un courrier qui est envoyé au contribuable. L'article sept dit que le contribuable est tenu de notifier immédiatement administration, et cetera. L'article huit, en cas de non déclaration, c'est Le contribuable ne réagit pas, il y a une taxation d'office. C'est un mécanisme qui existe à tous les niveaux de pouvoir. S'il y a une déclaration qui doit être faite, une déclaration qui. Si il y a une absence de déclaration, c'est une taxation d'office avec une majoration. C'est comme ça dans les anciens règlements. Et y a rien de nouveau par rapport à ça. C'est comme ça dans tous les toutes les taxes. Voilà, donc je ne sais pas quoi dire de plus par rapport à ça.

Merci, monsieur. Schéma des finances. Madame Garcia Fernandez.

Merci, Monsieur. Monsieur De Block, vous parlez d'une exonération. Vous parlez d'un délai de cinq ans. C'est déjà. C'est déjà très bien. Mais vous savez aussi bien que moi que dans certaines procédures, le délai est plus long. Donc, par exemple, quand il y a des héritages, quand il y a des héritiers, ça peut durer plus longtemps. Moi, je regrette. Je regrette que cette exonération pour les propriétaires de bonne foi n'aille pas au delà des cinq ans, parce qu'il y a vraiment, et on en a ici à Molenbeek, et ceux qui étaient là sous la législature précédente le savent très bien. On a vraiment des cas très problématiques, et ces gens vont

devoir payer, et ce n'est pas rien. C'est quand même important au niveau des taxes, alors qu'ils sont de bonne foi, ils sont dans un système qui fait que ces gens doivent attendre, attendre plus longtemps. Voilà, c'est tout ce que je dis. Et monsieur Houari qui réponde ou qui ne réponde pas moi. Ce n'est pas le fait qu'il réponde ou qu'il ne réponde pas. Moi Moi ce que je constate, c'est l'augmentation des taxes. Je n'ai pas dit, je n'ai pas remis en cause le système administratif. Ni le système législatif. Je parle d'une augmentation des taxes, monsieur Houari. Qui répondent ou qui ne répondent pas. La taxe. Ils vont être enrôlés, ces gens. C'est tout ce que je dis.

Merci. Madame Garcia Fernandez, Monsieur Mali.

Merci monsieur, Monsieur, pour la réponse. En effet. Mais ce texte que nous votons ici est un texte destiné à la fois aux citoyens, mais aussi et avant tout à l'administration. L'Administration, vous allez la mettre dans une situation où elle va devoir prendre des libertés par rapport à la gestion de ce genre de situation, parce que rien n'indique à l'administration qu'elle peut avoir cette position d'immunité sur ces terrains et pas en cours. C'est important de donner une indication extrêmement claire aux services de taxes pour qu'ils aient la bonne attitude et le bon jugement. Je pense qu'il est nécessaire de l'indiquer, sinon vous allez vous retrouver face à des décisions de l'administration qui seront en concordance avec ce ce texte de taxe et qui n'aura pas pris en compte ce qu'on est en train de dire ici aujourd'hui, ou peut être qui n'aura pas, qui n'aura pas l'histoire et la mémoire de ce qui a été jugé par ailleurs. Donc, il est important, je pense, de l'indiquer dans ce règlement. Taxes.

Merci monsieur. Euh est ce que nous pouvons avoir le tableau de vote, s'il vous plaît? Le Le tableau de vote, s'il vous plaît. Parce qu'il ne fonctionne pas.

Ah ben maintenant, très bien.

On va dire. OK. Merci.

Présent. 33.

C'était.

Très bien. Présent 30 82. Oui. Neuf. Non. Trois Abstentions. Merci. Le point suivant. Alias. Step up.

For Social. And it is in the that's all that. En revisitant. Vanne de vanne prise en compte avant. Même. World of the year on the snell more like that the end of fame. Molenbeek is in the air.

Nous allons. Point suivant. Donc. Euh. Point neuf Taxes sur les emplacements de parking. Exercice 2025 2030 Par quelle place mener zéro?

Oui. Merci, Monsieur le président. En fait, ma question est simple. Euh, parce que j'ai vu que, euh, vous voulez taxer euh, les, les parkings et euh, ma question est est ce que les lieux de culte sont concernés les lieux de cultes, mosquées, églises, etc. Est ce que leurs parking euh seront aussi soumis à cette taxe? Merci.

Monsieur Houari.

Non monsieur. Les. C'est uniquement les parkings à caractère commercial, donc c'est uniquement euh les grandes surfaces, les grands bureaux donc qui sont concernés par cette taxe. Cela dit, et donc important de le rappeler. Euh. Donc, au delà de l'aspect financier pour cette taxe. Donc il y a un autre but, euh, qui est de pousser les entreprises à donner, euh, leur parking en dehors des heures d'ouverture. Donc, si elles le font, elles bénéficient d'une réduction de 50 % du montant de la taxe. Donc, il y a aussi un objectif de de, allez, de mobilité par rapport aux riverains pour faciliter aux riverains, trouver plus d'emplacements de parking.

Merci Monsieur Zé vous.

Et juste aussi. Est ce que c'est. Est ce que les parkings. Euh. Euh les parkings. Que vous avez prévu de taxer? Est ce que c'est à partir d'une certaine superficie ou est ce que tous les commerçants sont. Euh seront imposés de vous allez imposer cette taxe euh à tous les commerçants qui euh qui ont un parking. Merci.

C'est à partir du troisième emplacement.

Merci. Euh, le tableau de vote, s'il vous plaît.

Je reviens bientôt.

Présent. 35. 24 Oui. Sept Non. Quatre Abstentions. Merci.

Alors je. Tiens.

Le panneau publicitaire pour 2025 2030 Renouvellement et modification. Le tableau de vote, s'il vous plaît.

Dix dix.

C'est le point dix, Effectivement. Présent. Présent 35 27. Oui. Oui. Non. Merci. Le point.

Onze.

Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissement exploités par des personnes ou entités privées. Exercice 2025 2030. Renouvellement et modification. Le tableau de vote, s'il vous plaît.

Oui.

Pas de problème. Euh. On revient vers le Le tableau de micro, s'il vous plaît. Merci. Madame Garcia Fernandez.

Merci. Merci, monsieur le président. Moi, j'ai une question pour le collège. Vous avez beaucoup parlé des épaules les plus larges. Est ce que vous considérez que les propriétaires de salles de fêtes fait, peuvent être introduits dans cette catégorie ou pas. Alors vous vous réfléchirez et puis vous répondrez quand vous aurez envie. Et pourquoi je pose cette question? Parce que quand je compare cette taxe avec la taxe des terrains non bâtis et je vais. On ne va pas comparer des pommes et des poires. Je compare une surface de 500

mètres carrés. Je répète en 2028, le propriétaire, le petit propriétaire de bonne foi, avec un petit terrain de 500 mètres carrés, il va payer 15 000 €. Le propriétaire d'une salle de fête à la même période pour 500 mètres carrés, vous savez combien il va payer 5 000 €. Vous savez aussi bien que moi, si pas mieux, les bénéfiques que ça génère. Vous savez ce que coûte la location des salles? Alors moi j'aurais J'aurais préféré. Enfin, très naïvement, je pensais que la taxe devait refléter la capacité contributive réelle. Mais visiblement, ce n'est pas comme ça que vous l'entendez. Merci pour votre attention, même si vous n'arrêtez pas de chuchoter, c'est extrêmement désagréable. Merci.

J'ai dit merci madame Garcia Fernandez Est ce que je peux avoir le tableau de vote, s'il vous plaît? Présent Euh 31 23 Oui, oui. Non, merci.

Il y a.

Donc une taxe sur les surfaces de bureaux. Exercices 2025 2031. Le renouvellement et modification. Est ce que je peux avoir le. Le tableau de vote s'il vous plaît Monsieur Mahy? Madame Lock.

Je vous remercie. Alors euh, cette taxe avaient été, euh, décidé, donc en 2021, dans l'idée de diminuer la prolifération, donc des surfaces de bureaux pour, euh, éviter évidemment que des bureaux ne se enfin, ne s'implantent dans des zones résidentielles. Je voulais savoir s'il y avait un bilan chiffré, s'il y avait eu des résultats, euh, par rapport à cette, euh, à cette, euh, taxe qui avait été mise, euh, euh, en place et si, euh, et si euh, et alors je me demandais aussi, euh, apparemment, ce serait dans notre commune, euh, enfin notre commune serait une des communes de Bruxelles où la taxe est la plus élevée. Donc, sachant qu'un NB qu'on aurait besoin effectivement de que des entreprises viennent s'installer justement pour avoir plus de recettes. Euh. Est ce que vous ne pensez pas que ce serait contre productif de garder cette taxe en l'état? Euh surtout euh, si on n'a pas euh euh, un bilan euh, de de cette mesure, euh, de cette mesure qui a été mis en place, euh, à l'époque. Merci.

Merci, madame le Sac. Monsieur Mahi.

J'abonde, J'abonde totalement dans le sens de madame le ce que on ne remet pas en cause une taxe sur la surface du bureau. Pas du tout. Mais à un certain niveau, des entreprises risquent de faire un choix. La KBC a fait un choix de vendre un de ces trois bâtiments. Euh. Elle est en questionnement sur un deuxième bâtiment. Euh, le ministère de la Communauté française est en questionnement sur toute son implantation au boulevard Léopold II. Donc, il faut bien comprendre que cet effet d'entraînement va être très négatif. Les personnes qui viennent travailler à Molenbeek, à la KBC, au ministère de la Communauté française ou ailleurs, font tourner un quartier, ils le font tourner en terme de commerces, de snacks, etc, etc. Et donc ce que vous pensez gagner en augmentant les taxes, vous allez perdre à terme. C'est un danger. C'est vraiment un danger si on arrive à un niveau de taxes qui est inapproprié. Et c'est de ça dont je parle. Il faut faire très attention parce que ça rapporte énormément d'argent d'avoir des bureaux sur son sol. C'est une vue à court terme que d'augmenter d'une manière trop considérable les taxes au mètre carré sur les bureaux.

Merci, Monsieur Mayer, Monsieur l'échevin. Monsieur Houari.

Oui, donc je vais répondre à la première question, Madame la SEC. Donc la taxe n'existe pas. Depuis 2021. La taxe existe bien avant, elle a été renouvelé en 2021 il me semble. Donc elle existe depuis bien avant. Euh Donc pour répondre à votre question de comparaison par rapport aux autres communes, donc euh, il y a plusieurs communes qui sont à ce niveau là. Je pense à la ville de Bruxelles, je pense à Ganshoren encore, euh, deux ou trois autres communes qui sont à Saint-Josse, voilà. Donc il y a d'autres communes qui sont à ce niveau là, Monsieur Mahy Juste euh, pour apporter une correction à ce que vous dites, la communauté française n'est pas taxée, euh, ok, donc si elle n'est pas taxée, elle n'est pas concernée par ce texte. Donc la communauté française est pour une administration publique, donc elle n'est pas concernée par cette taxe. Voilà.

Merci merci merci. Euh monsieur Mahy.

Oui.

Je sais, c'est la mainmorte, évidemment. Oui, mais c'est un effet d'entraînement. C'est évidemment c'est le cas, mais vous savez, vous vous créez un contexte favorable ou défavorable. C'est tout. Lorsque vous créez ce contexte défavorable en augmentant les taxes, et bien il y a un délitement de l'offre de commerces de proximité et ça accélère le fait qu'un quartier est moins est moins attirant pour des investisseurs pour venir sur le sol monnaie. Mais quoi? C'est ça que je que je dis, c'est je tire une sonnette d'alarme, c'est tout.

Merci monsieur Mahy, Est ce que nous pouvons? Euh, je peux demander le tableau de vote s'il vous plaît? Voilà donc présent 33 personnes, 34, huit, 20, 23 pour huit neuf non deux abstentions. Merci. Le point suivant. Point treize Mobilité. Règlement relatif à la politique communale de stationnement. Adaptation, mobilité Règlement de téléphone d'un être humain tel que par cœur. Belette En passant. Ce que nous pouvons. Intervention Monsieur Mahy.

On voudrait juste. Je voudrais juste avoir les points. Les points de force de ce. De ce texte. Les points. Les points importants de ce texte.

Présenté en session réunissait les zones. Beaucoup. Ces zones événements principalement et.

Vous avez indiqué euh. C'est là dedans. OK j'ai vu. Je vois que vous avez les.

Mots.

Mais je n'ai pas su le faire. Désolé. Gloria.

Oui, merci.

Beaucoup pour.

Ce règlement. Je me pose juste la question sur les autres zones. Non pas Martin. Euh. Line c'était quartier maritime. Parce que c'est repris dans le texte euh de votre décision. Euh que c'est intéressant pour peut être l'échangé dans des zones grises, mais dans le règlement même ça n'apparaît pas comme ça. Est ce que c'est une décision qui serait encore prise à plus? OK.

Mais monsieur Mélisse.

Monsieur le Président, j'ai bien écouté religieusement, euh, la présentation lors de la section réunie qui est qui était effectivement complète. Et effectivement, je dois aussi, on en a parlé déjà tout à l'heure, déplorer que on ne soit pas passé à une taxation, euh, annulée à partir de 18 h ou voir 19 h, euh, pour quand même un petit peu alléger, euh, le coût de cette, euh, de de ces, euh, frais de de parking. Et donc euh, c'est dommage qu'on n'ait pas révisé cela, euh, par ailleurs, pour le reste, ben oui, on on augmente encore une fois, euh, les coûts de stationnement. M'entendre dire que on va aider les citoyens de par cette méthode parce que on a quand même beaucoup de véhicules qui viennent de l'extérieur, j'en suis pas persuadé. Mais après, euh, je laisse chacun, euh, sa façon de voir les choses. Merci.

Merci, monsieur le ministre.

Madame. Euh, je vais quand même répondre parce que, effectivement, je ne sais pas si ça a été dit durant la présentation, on est encore en discussion avec Parking Brussels pour délimiter clairement les zones grises. Donc il n'y a pas de, euh, choix figé. On n'est pas venu avec un plan figé justement parce que on est encore en concertation. Il y a tout un travail au niveau des Eurodac à devoir euh, remplacer, modifier du à l'implémentation de ces zones grises ou zones événements. Donc la zone grise pourra s'étendre le plus possible si c'est avantageux. Donc tout ça est encore en phase de discussion et de planification. Je reviendrai bien évidemment vers vous avec le plan figé, mais c'est encore à l'étude. On est, c'est c'est vraiment méticuleux, rues par rues, qu'on doit vraiment voir comment mettre ça en place. Mais je reviendrai naturellement vers vous, vers le vert, le conseil, bien sûr.

Merci. Euh est ce que je peux demander le tableau de vote s'il vous plaît? Présent 33. 23 Oui. Dix Non merci. Je vous propose de faire une une pause de dix minutes, s'il vous plaît. Merci. Dix minutes. Le point. Le point quatorze. On the last war, de zoomer et de profiter à fond des hommes. Al Volo success de 25 ans, on the Kinder on the student. Donc je souhaite vraiment un grand succès pour nos étudiants et nos enfants. Je profite de ce moment où tout le monde prend place. Monsieur Bensalah, merci pour de prendre place, c'est gentil Et tous les autres conseillères et conseillers. Voilà. Je. Voilà maintenant que Monsieur le Bourgmestre est là et. Presque tous les autres. Je vais continuer. Donc le point quatorze, ça concerne donc la culture Festival d'été Bruxelles.

En convention.

2026 27 28 Report du 18 18 juin 2025 Culture Brussels Festival Ouvert. Est ce que je peux demander le tableau de vote s'il vous plaît? Elle m'a eu. On the. Name a yb. Et nous allons voter, Chers amis. Présent. Vous avez des questions bienvenues? Allez y madame Garcia Fernandez. Effectivement. Euh. J'ai donné. Franchement. Écoutez, ce n'est pas Écoutez, ce n'est pas grave, mais ce n'est pas grave. Mais le je. On reprend d'abord vos réactions, parce que j'ai quand même pris le temps de l'expliquer tranquillement dans les deux langues en plus. Me voilà. Garcia Finlandaises.

Oui, merci. Merci Monsieur le président. Moi, je me pose des questions quant à cette convention. Je me pose surtout des questions quant au manque de publicité et de mise en concurrence. Est ce que c'est voulu par. Par le collègue alors? C'est une durée quand même qui est très longue, qui est répétée. Et vous appelez ça une occupation précaire? Alors

vraiment, je m'interroge sur l'exclusivité que vous donnez à cette à cette ASBL et qu'il n'y ait pas eu de mise en concurrence. Merci.

Merci. Madame Garcia Fernandez Est ce que je peux demander le tableau de vote, s'il vous plaît? Ah! Monsieur le bourgmestre. Le micro de Monsieur Bougnat, s'il vous plaît!

Oui. Donc, vous savez très bien que ce festival a lieu depuis plusieurs années. Et en ce qui concerne nos infrastructures, ce n'est pas en fait un appel d'offres qu'on fait, c'est à la suite d'une demande. Donc, une demande est faite, euh, pour l'occupation de nos différents espaces, en fait, à, euh, à occuper. Et dans ce cas ci, nous avons une demande qui a été faite et en fait on répond à cette demande favorablement, d'autant plus que c'est un festival qui, je pense, amène quand même pas mal de monde. C'est un festival qui a un impact aussi très positif dans le quartier qu'à Revel. Et c'est simplement en fait, euh, le renouvellement de cette convention qui a un impact important au niveau culturel, présentant des artistes, enfin des des pièces théâtrales, différentes activités culturelles qui, je pense, sont positives pour pour le quartier, ici, simplement, c'est euh, il y a quelques modifications pour prendre en compte, en fait, les différentes dépenses qui sont en fait à prendre par la personne. Il y a un investissement qui a été fait, euh, concernant en fait.

Le.

Le matériel, l'aide et qui va nous amener à être en équilibre par rapport à cette activité. Donc plus de déficit en ce qui concerne cette activité qui n'aura plus d'impact au niveau des charges, euh, les différentes charges, euh.

De.

Cette occupation.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Euh nous allons passer au vote. Merci pour le tableau. Présent. 31 32 28. Oui. Quatre Abstentions. Merci. Quinze Marchés de services concernant la maintenance des installations techniques du complexe sportif nommé Rubin Calc. Donc il y a deux annexes qui doivent être modifiées. Je donne la parole à madame la secrétaire communale.

Euh. Donc nous avons reçu une communication du service de la dit du U disant que de deux, le cahier de charges francophone et néerlandophone devait être légèrement adapté suite à une communication de la tutelle, ce que l'on fait parfois quand on a le temps, on transmet les documents à la tutelle avant le passage au conseil pour avoir un préavis et être sûr qu'on ne commet pas d'impair. Et ici, ils nous demandent d'insérer une phrase, euh, dans le délai de traitement, à l'article 5.8 des cahiers de charges. Ça vous a été envoyé par mail tout à l'heure? Mais disons que, lorsque nous souhaitons déroger au délai de traitement de 30 jours de paiement des factures imposées par la législation aux marchés publics, la tutelle bruxelloise demande que la justification se trouve dans le cahier des charges. Donc, il y a juste cette modification qui doit être faite.

Je comprends.

Merci, monsieur. Ah! Euh. Euh.

Euh. Je vais donner aussi quelques points d'explication, parce qu'il est vraiment important qu'on puisse effectuer cette démarche là, ce marché d'un montant de plus d'un million deux. Et il est essentiel pour garantir la continuité du service EU dans ce centre névralgique qui est. Euh, la piscine. Il est prévu pour une durée initiale d'un an, renouvelable tacitement trois fois. Euh. Donc, comme me l'a dit la secrétaire communale, une remarque la tutelle reçue cette semaine nous a contraint à modifier certains documents du marché. Donc un vote ce soir est absolument indispensable si ce point est reporté au conseil, euh communal d'août. Nous n'aurons plus eu le temps matériel de passer commande afin avant la fin d'année. Cela signifie que le marché actuel, qui prend fin le 31 décembre 2025, ne pourra être prolongé, ne seront sans prestataires de maintenance dès le 1^{er} janvier 2026, ce qui mettrait en péril la continuité du service et de la sécurité du site. Euh vraiment, c'est c'est c'est vraiment euh enfin, c'était pas du tout prévu et on nous a pris de court. Sincèrement.

Merci monsieur Meurice.

Je ne vais pas faire de remarques sur ce marché public. Je l'ai lu, je l'ai analysé. Effectivement, il me faut la petite phrase que vous voulez ajouter. C'est pas un souci, ça ne va pas changer fondamentalement le marché. Par contre, je voudrais juste dire qu'à la majorité, vous n'assumez plus la majorité actuellement, et ce depuis quand même un bon bout de temps. Donc c'est une petite remarque comme ça.

Merci. Est ce que nous pouvons approuvé? À l'unanimité, on passe au vote l'unanimité.

Merci quand même À remercier tout le monde parce que c'était assez important pour le début.

Et merci au nom du service de la Didier à tous les conseillers présents. Merci beaucoup.

Merci, Madame l'échevine. Point seize Marché de travaux en ce qui concerne la réparation de toiture pour une durée d'un an, reconductible trois fois. CDC 60.001 Approbation des documents et des conditions de marché ainsi que du mode de passation. Report du 18 juin 2025. Ce que nous pouvons approuvé à l'unanimité. Merci. Point 17 Département Infrastructures et développement urbain. Marchés de travaux en vue de la démolition et la reconstruction du bâtiment avant de l'école, ainsi que la démolition d'une partie du réfectoire arrière et à sa rénovation. Six rue de quatre 20 61 à Molenbeek-Saint-Jean. Approbation. Merci. Point 18 Propriétaire Propriété communale. Ah oui, d'accord. Donc le point 18 est retiré. Merci, madame la secrétaire communale pour la précision et le rappel. Euh. Donc, le point 19, c'est le point que nous avons demandé au départ, euh, point d'urgence. Et je donne la parole à madame la secrétaire communale, s'il vous plaît.

Donc, c'est le point Whipple. L'adhésion au domaine finance partie, build et run, comme je vous ai expliqué tout à l'heure. Donc, avec une. Voilà.

Euh.

Euh est Est ce que nous pouvons approuver? Euh donc euh. Tableau de vote s'il vous plaît. Alors il y a 31 présents. Donc 31 présents, 22 Oui, neuf abstentions. Merci. Nous avons ainsi terminé les points du collège et hier, Monsieur Millicent qui veut avoir la parole. Et vous pouvez justifier votre abstention, s'il vous plaît.

Merci. Alors, on ne veut pas bloquer effectivement l'adhésion. Euh, dans le cadre de People's, euh, on veut simplement attirer l'attention que. On a reçu les documents tardivement et qu'on aurait pu les recevoir dans des délais plus raisonnables, mais on ne veut pas bloquer le dossier. Et, euh, il est. Il est clair que on ne va pas faire en sorte de faire perdre de l'argent inutilement à la commune en prenant, euh, un logiciel comptable, euh sur fonds propres. Merci.

Merci, Monsieur Millicent. Nous allons maintenant aux questions orales. Point numéro 20 Questions orales déposées par Monsieur Didier Van Mairie, conseillers communaux à la maire relative à l'encadrement légal des collaborateurs détachés auprès des cabinets. Report du 18 juin 2025. Monsieur Van Meurisse.

Oui.

Donc en effet, je souhaite interroger le collège sur la régularité des détachements de personnels au sein des cabinets communaux. Plus précisément, pouvez vous confirmer que l'ensemble des collaborateurs actuellement détachés auprès des Josefina et du cabinet de la Bourgmestre le sont bien, sur la base d'une décision explicite et dûment actée du collège. Si tel est le cas, pouvez vous en fournir la liste complète ainsi que les références des délibérations correspondantes. Dans le cas contraire, pouvez vous nous indiquer les mesures envisagées pour régulariser la situation au plus vite? La transparence et la régularité administrative sont des exigences fondamentales de la bonne gouvernance. Il me semble donc essentiel que chaque collaborateur dont le traitement est financé sur fonds publics, soit couvert par une décision légale du collège. Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Merci, Monsieur Van, Merci, Monsieur le bourgmestre.

Oui, Monsieur le conseiller. Effectivement, toutes les toutes les personnes, tous les collaborateurs des chemins ont bien été engagés sur base d'une procédure tout à fait légale avec des contrats de travail et approuvés par le collège. Il n'y a que deux personnes qui ont été détachées au cabinet de la bourgmestre. Si vous voulez, au niveau de au niveau des références, on vous les enverra. Mais il n'y a actuellement que deux personnes au cabinet de la bombe qui ont été détachées. Bien sûr, bien sûr.

Très bien, merci, Monsieur Valéry. Vous aurez donc votre réponse par écrit. Euh monsieur. Oui. Voilà. Donc euh, point 21, euh. Interpellation déposée par Monsieur Milice, conseillers communaux à la maire relative à la transparence des rémunérations des échevins et impact de l'indexation votée par le Conseil européen du 23 avril 2025. Euh oui, monsieur.

Merci, Monsieur le président. C'est un report de report. Effectivement. Lors d'un précédent conseil communal, une décision a été prise concernant l'indexation des rémunérations des échevins. Cette mesure, qui a un impact direct sur les finances communales, soulève des questions légitimes quant à la transparence des montants alloués sur aux membres du Collège. Il est de notoriété publique que les rémunérations des échevins sortants sont accessibles conformément aux principes de transparence et de bonne gouvernance. Toutefois, à ce jour, il ne semble pas y avoir d'informations claires et accessibles concernant les rémunérations actuelles des échevins en fonction, particulièrement après l'indexation récemment votée. Dans un souci de transparence envers les citoyens et les membres du

Conseil. Nous souhaitons donc obtenir des clarifications précises sur les points suivants. Quels sont les montants exacts des rémunérations des échevins actuellement en fonction après application de l'indexation? Quels étaient ces montants avant l'indexation? Afin d'évaluer l'impact concret de cette mesure? Existe-t-il un cadre de communication régulier permettant aux citoyens d'accéder à ces informations sans devoir les demander explicitement? La commune envisage-t-elle de publier de manière systématique et accessible les rémunérations des membres du collège, conformément au principe de transparence et de redevabilité. Nous estimons que ces informations sont d'intérêt public et qu'il est essentiel que la population puisse comprendre comment les fonds communaux sont alloués, en particulier dans le. Dans un contexte où les citoyens doivent faire face à des défis économiques importants. Je vous remercie.

Merci, Monsieur Milice. Monsieur le Bourgmestre.

Tout d'abord, Monsieur le Conseiller, une petite explication sur la manière dont les salaires des mandataires ont été fixés. C'est l'ordonnance du 6 juillet 2022 qui modifie la nouvelle loi communale dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, qui était entrée en vigueur lors du renouvellement intégral des conseils communaux de 2024. La circulaire régionale 2024 quinze prévoit les principes relatifs à la rémunération des mandataires et le Conseil communal et le conseil communal, en date du seize du dix 2024, a donc approuvé ces dispositions. En ce qui concerne la première question, il s'agit de nonante 1285. Nonante 1 285,84 €. Pour la deuxième question, c'est 88 516,16 €. En ce qui concerne les deux autres questions, la rémunération des échevins sont publiés sur le site internet de la commune chaque année à la fin d'octobre.

Merci, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction. Monsieur ministre.

Merci, Monsieur le bourgmestre. J'entends bien votre réponse. Cependant, malgré l'ordonnance, il vous était tout à fait possible, en tant que collège, de ne pas faire l'indexation. Cependant, vous y avez choisi et vous l'avez voté. Euh C'est fait, c'est fait. Merci pour les réponses. Quant aux chiffres, maintenant, effectivement, comme vous dites, c'est publié, mais vos, vos, vos rémunérations actuelles ne peuvent pas encore être publiés puisqu'il n'y a pas encore eu d'avertissement extrait drôle et qu'on serait beaucoup trop tôt. Donc voilà, il faudrait peut être trouver une solution de transparence pour le public afin qu'il soit plus au courant. Je vous remercie.

Merci monsieur Mélisse. Le point euh suivant.

Donc euh.

Et ça concerne euh, l'interpellation de madame. Elle est absente et donc le point ne sera pas traité. Merci. Le monsieur n'est pas non plus absent.

Point.

Le point 24 Interpellation déposée par Monsieur Bensalah, chef de groupe PS Volo, relative aux propos du président du maire, appelle à une position claire et digne de notre commune. Report du 23 avril 2025 et le deuxième report du 21 du cinq 2025. A vous Monsieur Bensalah, on.

Va épargner le maire. Aujourd'hui, c'est une longue journée. On laisse. Merci.

Euh merci, Monsieur. Madame. Donc, c'est de l'emploi qui est retiré définitivement. Merci Bensalah Et également les points des interpellations qui ont été introduites par des personnes qui sont absentes. Seront également retirées. Si elles veulent, elles peuvent les réintroduire si elles le désirent. Merci. Point 25 Interpellation déposée par Monsieur Van Miri, conseiller communal Kamerhe, relative à l'absence et au manque d'implication de la bourgmestre. Report du 23 avril. Monsieur Van Meurisse, je pense que ce point, nous l'avons déjà traité à maintes reprises par plusieurs, plusieurs conseillers. Et. Et la réponse. Je termine. Je termine, je termine. Euh, si vous permettez, euh. Donc le vous serez libre de maintenir, si vous voulez. Interpellation. Mais j'ai dit tout simplement que la réponse avait déjà été donnée. Je tiens à le rafraîchir, la mémoire. Je pense même que monsieur Mili avait posé la question, et la réponse était que Madame était malade et qu'il n'y avait aucune autre raison, aucune autre réponse à donner. Mais maintenant vous êtes libre de mettre une interpellation ou pas. Mais je vois que vos collègues eux mêmes, euh voilà, étaient témoins de cette intervention.

OK, on retire alors.

Merci beaucoup Monsieur Van, Merci pour votre compréhension. Euh le point 26 interpellation déposée par madame Wagon. Hi hi hi hi hi hi! Hi hi! Donc c'était. Vaincu. Donc c'est reporté. Okay. Okay okay ça va.

Je suis pas contente.

Okay.

Rapport.

Points 27 Interpellations par Monsieur Milice. Conseiller communal. Le Maire. Relative à la gestion du stationnement par parking Brussels à Molenbeek-Saint-Jean. Monsieur Milice.

Merci, Monsieur le président.

Il s'agit d'un report.

Oui, tout à fait. Un double report. La gestion du stationnement en voirie à Molenbeek, assurée par parking Bruxelles, continue de faire l'objet de nombreuses critiques de par les habitants. Beaucoup pointent un service peu réactif, des démarches compliquées, un manque d'écoute et un traitement inégal des situations à c. A cette insatisfaction vient désormais s'ajouter. On va attendre que. Monsieur le.

Ministre. Un peu de style, Un peu de calme, s'il vous plaît. Merci.

Ça va aller, monsieur. On va y arriver. Merci. À cette insatisfaction vient désormais s'ajouter une nouvelle source de mécontentement l'augmentation des tarifs de stationnement prévu à partir du 5 mai prochain. On en a parlé déjà tout à l'heure. Alors je voudrais venir aux questions. Une évaluation du service fourni par parking a t elle été menée récemment à l'échelle de la commune? Le collègue envisage t il de négocier la convention ou d'étudier la possibilité d'une reprise en gestion communale? La commune a t elle exprimée ou compte t

elle exprimer ses préoccupations concernant l'augmentation des tarifs et des mesures Concrètes. Sont elles prévues pour améliorer la qualité du service de parking au niveau du stationnement de la commune? Merci.

Euh merci.

Merci beaucoup monsieur Millicent, pour votre question. Alors, la question du stationnement à Molenbeek est un sujet sensible qui suscite en effet de nombreuses réactions. C'est pourquoi je tiens à apporter les précisions suivantes. Oui, il y a une évaluation régulière, euh, du service fourni par Parking Brussels, et elle est effectivement réalisée dans le cadre des comités d'accompagnement organisés tous les, euh, deux mois, comme le prévoit la convention signée entre la commune et l'opérateur. Ces comités permettent un suivi complet qui comprend un bilan financier trimestriel, un état des lieux du service Wall Street euh, qui est le fonctionnement des horodateurs, contrôles par scan, cars ou agents pédestres et un bilan du service of Street gestion des plaintes, qualité de back office de traitement, etc. Lors de ces réunions, la commune n'hésite pas à faire part de ces critiques et des recadrages sont régulièrement opérés pour améliorer, pour améliorer la qualité du service. Alors concernant la renégociation ou de ou la gestion communale, le sujet est bel et bien sur la table. La commune évalue aujourd'hui l'ensemble des aspects de sa convention avec Parking Brussels à la lumière de ses attentes actuelles. Cela inclut aussi les nouvelles exigences que la commune soit souhaite voir Intégrer une éventuelle renégociation, voire une réflexion sur une gestion communale n'est donc pas exclue, mais cela suppose une analyse approfondie et un débat politique qui devra être mené en temps voulu. Alors, concernant l'augmentation tarifaire décidée, je le rappelle par la région, il s'agit plutôt d'une indexation, une indexation annuelle Prévu dans l'arrêté de 2022 et qui s'aligne sur les prix à la consommation. On parle ici en plus d'indexation très résiduelle. Euh, je peux vous renvoyer le tableau, euh, si vous voulez que j'ai ici. De plus, la grande partie des indexations touche principalement les zones de stationnement où la carte de riverain est valable. Donc bleue, verte, grise événement. Donc, il n'y a strictement aucun impact sur les résidents. Le détenteur d'une carte de dérogation pour le service de parking Brussels. Nous avons, comme je le disais, un comité d'accompagnement ainsi que de nombreuses réunions techniques de suivi qui nous permettent d'avoir un audit permanent sur le travail et ainsi relever et réajuster les éventuels dysfonctionnements constatés. Je le rappelle qu'on ne se gêne pas de le faire lors de ces réunions et on reste très attentif. Euh, vu que ces discussions ont lieu très très souvent avec mes services et moi même, J'ai dit.

Merci. Euh madame l'échevine, Monsieur Milice.

Merci beaucoup, madame Raïs, pour l'ensemble de vos réponses. Et, euh, je. On peut passer à la question suivante.

Merci. Interpellation par monsieur Milice. Elle est retirée. 26. Le point 26 28 Pardon, Excusez-moi, le point. 28 relative Molenbeek. Oui, voilà. Très bien. Merci. Oui, oui, mais de façon le. Je pense que nous avons eu la réponse. Je vous remercie. Le point suivant, point 29, c'est l'interpellation de Monsieur Milice relative à la prise en charge des pensions. Molenbeek bénéficie t-elle d'un accompagnement adapté? Réponse écrite. Merci. 30 Retirer. Merci Monsieur Milice. La 31. Monsieur Milice. Euh, donc, euh.

Votre.

Interpellation relative aux trottinettes électriques, quelle stratégie locale à Molenbeek?
Monsieur Milice?

Merci, Monsieur le président. Je vais pas vous lire, euh, l'ensemble de l'interpellation, ce qui. Mais ce qui. Ce qui m'a qui m'intéresse, c'est de savoir si, euh, au niveau, euh, de l'usage des trottinettes, qu'il en ait fait, euh, et, euh, le nombre de trottinettes qui sont jetées, euh, parfois même sur les pistes cyclables, euh, aujourd'hui, euh, ça crée vraiment beaucoup de problèmes, c'est un danger tant en ville que un petit peu, je veux dire à l'extérieur, mais le centre ville, ces gens ne respectent rien avec leurs trottinettes. Les vélos, je veux dire, ça va l'un dans l'autre. Mais alors les trottinettes, c'est une catastrophe, ils sont deux et j'aimerais bien savoir si cette question, euh, cette euh, il y a une opération de police qui s'inscrit dans une stratégie plus large et durable. Pour la gestion de ces trottinettes, le collège dispose-t-il de données locales sur les. Les infractions ou accidents impliquant des trottinettes à Molenbeek, Des mesures d'aménagement de zone de dépôt de zone interdite sont-elles envisagées? Une collaboration est en cours avec les opérateurs de trottinettes électriques actifs sur notre territoire et. La commune prévoit-elle des actions de prévention ciblées, notamment auprès des jeunes usagers? Merci.

Merci Monsieur Mélisse.

Euh Merci Monsieur le ministre, pour vos questions. Euh, pour la première. Euh. L'Opération de police s'inscrit, elle dans une stratégie plus large et durable? Je vais devoir vous renvoyer vers, euh, le collège de police qui eux, euh, devrait développer cela. Idem pour la deuxième. Le collège dispose-t-il de données locales sur les infractions accidents impliquant des trottinettes à Molenbeek? La zone de police doit disposer de ces données là qui serait vraiment intéressant. Concernant la troisième question, des mesures d'aménagement zone de dépôt, zone interdite sont-elles envisagées? Molenbeek a fait le choix de ne pas créer des drop zones euh sur les voiries communales, le stationnement des trottinettes partagées dès lors interdit sur l'ensemble des voiries communales. Concernant le quatrième point, la collaboration est-elle en cours avec les opérateurs de trottinettes électriques actives sur notre territoire. Il existe un arrêté euh régional cyclo partage qui euh régissant notamment le nombre d'opérateurs, le nombre de véhicules ainsi que les modalités d'enlèvement des trottinettes gênantes. N'ayant pas de drop zone sur nos voiries communales, il n'y a pas de raison de collaborer davantage avec les opérateurs. Pour la cinquième question à ce que la commune prévoit des actions de prévention ciblées du côté communal, pour l'instant pas. Mais je je renvoie encore une fois collège de police. Si la zone de police, euh en organise éventuellement. Euh donc est-ce que on pourrait collaborer? Certainement. Mais je suis dans l'obligation de vous renvoyer vers le collège de police qui eux, devrait disposer ces éléments. Je vous remercie, monsieur Meurice, pour votre question.

Je vais le dire.

Monsieur le bourgmestre.

Oui, je vais. Hum.

En ce qui concerne la première question, l'opération de contrôle menée à Molenbeek s'inscrit pleinement dans une stratégie plus large et structurelle en matière de sécurité routière. En effet, la zone de police bruxelloise a intégré la problématique de la circulation des trottinettes

électriques dans son plan d'action stratégique de sécurité routière, laquelle constitue une priorité stratégique clairement définie dans le plan zonal de sécurité de la zone de police. Dans ce cadre, plusieurs dispositifs structurels ont déjà. Sont déjà en place la direction trafic de la zone de police dispose actuellement de 47 équivalents temps plein, d'un demi équivalents temps plein et d'un agent actif en régime, 4/5 spécifiquement affectés aux missions liées à la circulation et à la sécurité routière. En outre, la fonctionnalité trafic est également assurée durant les horaires nocturnes entre 22 h et 7 h du matin par les équipes d'intervention. Présente en permanence sur le terrain avec plusieurs patrouilles. Il convient également de souligner que les divisions locales disposent elles aussi de divers services dédiés à la circulation et que l'ensemble des équipes opérationnelles, quelle que soit leur mission principale, intègre dans son action quotidienne une attention constante aux problématiques liées à la sécurité routière. Ainsi, l'opération ciblée évoquée à Molenbeek ne constitue pas une action isolée, mais s'inscrit dans un cadre d'action cohérent, transversal et durable, visant à améliorer la cohabitation entre les usagers de l'espace public et à renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire de la zone. En ce qui concerne votre question sur les différents accidents, nous notons qu'il y a eu un seul, malheureusement un seul décès dans ces accidents depuis 2021. J'ai une série de statistiques que je vous propose peut être de vous envoyer puisque j'ai les différents tableaux. Je ne sais pas s'il y avait aussi une autre question qui demandait un développement. Oui. Euh, les infractions aussi. Je vais vous envoyer les tableaux si vous permettez. Comme ça, euh, on a. Si vous voulez, je peux en donner quelques exemples, mais. Ou sinon je vous les enverrai. Ça va? Merci.

Merci, monsieur le bourgmestre. Euh, monsieur Milice. Merci, monsieur le ministre. Très bien. Euh. Le point suivant. 32, euh. Interpellation de Monsieur Van Miri relative à Molenbeek. Monsieur Van Meurisse.

Oui. Alors euh, Madame, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, Mesdames et Messieurs les membres du collège. Donc, il y a quelques semaines, les semaines de la mobilité, donc madame Saliha a présenté en grande pompe le projet Molenbeek. Donc, ce projet vise à transformer les quais de Molenbeek entre la chaussée de Ninove et cinq toilettes en une digue urbaine inspirée des rives de Seine à Paris. Une zone à circulation très limitée, réservée aux cyclistes et piétons, avec accès automobile restreint et contrôlé par caméra NPR. L'intention paraît louable sur papier, qui pourrait être contre une meilleure qualité de vie et des espaces publics réaménagés. Mais derrière les formules séduisantes se cache une autre réalité. Ce projet n'est rien d'autre qu'une énième déclinaison du plan Good Move, dont les effets sur la mobilité, le commerce local dans d'autres quartiers sont encore loin de faire l'unanimité. Il est également interpellant de voir une majorité communale déjà en difficulté budgétaire. Se lancer dans des promesses ambitieuses et coûteuses alors que ni les moyens ni les compétences directes ne sont assurées. Car, rappelons-le, la gestion des voiries concernées relève de la région. Ce n'est donc pas la commune de faire des effets d'annonce, mais de gérer ses priorités locales avec rigueur. Je m'interroge aussi sur la cohérence globale de la politique de mobilité de cette majorité. D'un côté, on déclare vouloir améliorer la circulation et de l'autre, on planifie la fermeture quasi-complète d'un axe structurant sans étude d'impact sérieuse ni réelle consultation citoyenne. À cet égard, j'aimerais poser les questions suivantes. Au collège, ce projet Molenbeek a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact sur la circulation, l'activité économique locale et la sécurité dans les quartiers avoisinants? Quel est le coût estimé du projet pour la commune, en particulier dans

le contexte budgétaire contraint actuel? Une concertation a-t-elle été menée avec les riverains et les commerçants?. Si oui, quels en sont les résultats concrets? Quelle est la coordination réelle entre la commune et la région? Et quelles garanties avons nous quant à la faisabilité de ce projet? Enfin, la commune prévoit t elle de faire évaluer les impacts des précédents plans de mobilité avant de lancer de nouveaux projets similaires? Nous avons la responsabilité collective de défendre une mobilité fluide, une gestion responsable des deniers publics et une véritable concertation avec nos citoyens. Ce type d'annonce précipitée ne peut masquer les réalités économiques et sociales du terrain. Merci pour vos réponses.

Merci. Euh, monsieur Van Meurisse. Euh. Euh. Il y a.

EU. Une vague de. Bonne question. Over the world, good move planet in Molenbeek et Molenbeek. Mais en particulier en ce qui concerne le calendrier, les contacts avec la région. Ça serait intéressant de vous écouter là dessus. La conférence de presse date de la mi-mai si je me rappelle bien, mais ce que j'ai entendu. Si je comprends bien, il n'y a pas encore eu une réunion de fond technique politique qui a été organisée avec la région et les cabinets compétents? Voilà, je comprends à nouveau. Vous avez plein, plein de différents dossiers en cours, mais ça serait vraiment très utile d'ajouter les actes de The World War and the Hero en priorité.

Alors je remercie Monsieur le conseiller Mairie pour son intérêt pour le projet Molenbeek, car il touche à un enjeu essentiel l'avenir des quais et donc l'équilibre entre mobilité, économie locale et qualité de vie pour nos habitants. Alors ce que je remarque avec Monsieur Meurice, c'est qu'il adore. Il adore prononcer Good move à toutes les sauces comme l'a dit il de sa Go. Moi je vous défie de me prouver par A plus B. Mais alors je vous défie de me montrer. Ont appliqué une seule maille de Good Move à Molenbeek. Il n'y en a pas, Monsieur Meurice, Je vous l'ai déjà dit la dernière fois, je pensais que c'était assez clair, mais je vois que je vais devoir à nouveau me répéter à ce niveau là ne pas confondre fantasma avec réalité. Alors je tiens à le dire sans détour Molenbeek, pardon, Molenbeek n'est pas un projet contre la voiture, ce n'est pas un projet, c'est une vision. C'est une vision. Est ce qu'en tant que responsable d'une commune comme Molenbeek. On a encore le droit de réfléchir, de penser, d'aller plus loin pour notre commune. Je crois que oui. C'est une vision concrète et responsable pour mieux organiser la circulation, lutter contre le trafic de transit inutile et offrir un espace public plus sûr, plus agréable et plus vivant. Ce projet n'a pas été improvisé. La région avait déjà prévu de réaménager les quais. La commune, pour sa part, a pris ses responsabilités. Elle exige des garanties précises avant d'approuver quoi que ce soit. Alors redonner du sens à l'espace public, mais sans sacrifier l'accessibilité. Aujourd'hui, les quais sont majoritairement un corridor pour le trafic de transit. Beaucoup de nuisances, très peu de plus-value pour les riverains et les commerces locaux. Alors avec Molenbeek, pardon Molenbeek, nous voulons redonner une fonction de qualité à cet espace. Un lieu de vie, de promenade, de détente pour les familles. Un ex qui reste ouvert aux usagers nécessaires livraisons, riverains, taxis, personnes à mobilité réduite et services de secours. Et surtout une circulation plus fluide et plus sûre pour ceux qui ont réellement besoin de rouler sur ce qu'est. Alors soyons. Soyons clairs la commune n'a jamais donné de chèque blanc. Dès le début, nous avons exigé de la région des études de mobilité approfondie pour connaître précisément les flux et éviter tout effet domino domino sur les rues voisines. Des mesures concrètes pour protéger l'accès aux commerces et aux habitations. Des garanties pour éviter

que la saturation ne se déplace ailleurs. Sans ces conditions, nous, on n'avance pas. Alors réguler oui, mais bloquer non. Concernant les caméras, par exemple, à NPR, nous refusons toute interprétation simpliste. Il ne s'agit ni de fermer les quais, ni de compliquer la vie de Molenbeek, mais de contrôler le transit, le transit parasite qui engorge inutilement le quartier. Livraisons, riverains, artisans, taxis et urgences passeront sans entrave. Seule la circulation de passages qui n'apporte rien à la vie locale sera régulée. Alors Molenbeek n'est pas isolée, il s'inscrit dans une vision globale pour mieux vivre le canal. Sécuriser les berges aujourd'hui vieillissantes et très dangereuses. Requalifier le parking. Info pour un usage plus intelligent et convivial. C'est le moment. Demander à la région de s'impliquer pour faire en sorte que notre parking info, qui est en lien direct avec ses quais, qui soit enfin réaménagé, sécurisé. Soyons intelligents, voyons plus loin. Nous ne nous connaissons pas nous même. Alors il faut construire avec les habitants. Pas sans eux. Je le redis, rien ne se fera derrière des portes closes. Chaque étape sera discutée,, concerter et adapter en tenant compte des réalités du terrain. Habitants, commerçants, associations, leur voix sera entendue et respectée. Madame, une très bonne question. La première réunion aura lieu lundi 30 juin à 10 h. J'ai fait en sorte que plusieurs administrations puissent enfin discuter ensemble et avoir une vision d'ensemble. Parking Brussels. Le port. La commune. La ville de Bruxelles. Bruxelles. Mobilité. Tous autour de la table. Car la situation actuelle est dramatique, dangereuse et ne pas avoir de vision, pour moi c'est juste not done. Alors permettez moi d'avoir une vision. Permettez au collègue d'aller plus loin que de se réduire à des pseudo constats. On va plus loin nous, on ose, on ose réfléchir et j'espère, j'ose espérer que la prochaine fois, vous n'allez pas me blâmer, que j'ose encore réfléchir à d'autres projets.

J'ai dit Merci madame Rice, Monsieur Valérie.

Oui. Alors je vais rassurer Madame. Tout le monde a le droit de réfléchir. Tout le monde a le droit d'avoir une vision. Maintenant, comme vous le dites, je constate que c'est une vision qui a quand même pour objectif principal de compliquer la vie des gens. Parce que, qu'on le veuille ou non, on réduit quand même la possibilité à certaines catégories de la population de circuler dans des quartiers de Molenbeek. Et forcément, cela va impacter différents. Différentes fonctionnalités de la commune, que ce soit au niveau des commerces, au niveau des habitants, au niveau d'autres associations. Et donc cette vision que vous, même si vous le niez, elle rejoint quand même la vision de Good Move. Qu'on le veuille ou non. Parce que la volonté c'est bien de réduire la possibilité de circulation, réduire les facilités pour certaines catégories de la population, de se déplacer. Et donc on rejoint bien cette vision là. Et donc de nouveau, on parle de vision, on parle d'audace, d'aller plus loin, mais c'est aller plus loin pour compliquer les gens. Et donc c'est de l'audace pour rendre les choses plus difficiles. Donc voilà. Merci.

Merci monsieur, euh. Mary. Nous passons au point suivant. Interpellation de madame Garcia Fernandez relative à la circulation de camions de grand gabarit dans le quartier maritime, aux abords du site Martini. Report du 18 juin. À vous Madame.

Merci. Merci, Monsieur le président. Alors, euh, 33, 34 et 35. J'aimerais recevoir une réponse écrite, s'il vous plaît, mais j'aimerais vraiment la recevoir, mais enfin les recevoir.

Ma réponse Très, très, très bien. Merci beaucoup. C'est noté. Et vous allez les recevoir. Je veillerai personnellement. Mais, madame la secrétaire communale est là.

Quand même sur quelque chose ou pas? Non, non, pour la 33.

Allez y, allez y!

Je voulais quand même vous remercier pour l'interpellation. Euh. C'est pour euh, Martini, c'est ça? Oui, je voulais vous remercier parce que c'est. J'habite la rue Lenz. C'est un problème qui impacte tout le quartier, sincèrement. Et ça a permis de faire quand même certaines recherches. Et les services sont encore en train de fouiner sur certaines autorisations, par exemple, parce que je vous.

Je vais.

Je vous l'envoyer en questions écrites, mais il n'y a pas d'autorisation de chantier ni quoi que ce soit. Et même au niveau du permis de la demande, on se pose véritablement des questions. Donc, merci pour cette interpellation. Je tenais quand même à le dire, même si elle passe par écrit. Voilà, j'ai dit.

Merci, Madame l'échevine et merci madame Garcia Fernandez. Nous passons au point suivant, le point 36. Interpellation de Monsieur en.

Question sur ce.

Point, il y. Voilà donc. Le point suivant et le dernier avant le huis clos. C'est une interpellation de Monsieur Van Meurisse relative au respect des compétences et Juvénal et des procédures de communication avec le personnel communal.

Alors, Monsieur Valéry.

Mesdames et Messieurs les membres du collège. Donc, je souhaite interpellier le collège sur des faits préoccupants concernant le respect des règles de bonne gouvernance et de fonctionnement administratif au sein de notre commune. Il nous a été rapporté à plusieurs reprises que le premier, enfin membre du PTB se rendrait dans des services communaux ne relevant pas de ses compétences, et ce, sans coordination préalable avec les anciens responsables. Plus encore, il semblerait qu'il donne des instructions ou formule des demandes directement aux agents en dehors de toute procédure hiérarchique, ce qui suscite ce qui suscite un malaise grandissant parmi certains membres du personnel. Or, je rappelle qu'à l'initiative de madame Moureaux, le 20 juillet 2022, il a été adopté une note de service très claire sur ce point. Rappelons les règles de communication entre mandataire politique et personnel communal dans le respect des compétences de chacun. Cette note stipule notamment qu'aucun lycéen ne peut s'adresser directement à un membre du personnel d'un service, qu'il relève de la compétence d'un autre échevin, et qu'un agent contacté dans ces conditions est en droit de refuser la demande. Ces règles ont été posées pour préserver le bon fonctionnement de l'administration, garantir la clarté des responsabilités et protéger le bien être psychologique du personnel face à toute pression ou confusion hiérarchique. Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes au collège. Peut il confirmer si de tels faits ont bien eu lieu récemment, qu'elles appellent ou ont été ou seront faits au sein du collège pour assurer le respect strict de la note de service du 20 juillet 2022. Quelles garanties sont apportées aux agents pour qu'ils puissent exercer leurs missions dans un cadre professionnel serein, sans pression ou intervention politique extérieure à leur

hiérarchie? Ces questions ne sont pas anecdotiques, elles touchent au respect de la légalité, au fonctionnement neutre de l'administration et à l'équilibre entre pouvoir politique et gestion administrative. Il en va tout simplement du respect des principes de bonne gouvernance que chacun ici devrait s'engager à défendre. Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Merci, Monsieur Van, Merci Monsieur le bourgmestre.

Merci, Monsieur le conseiller. Donc en fait, je ne sais, je serais pas vous dire en fait ce qu'il. Euh de de quoi il en retourne. Vous parlez de faits, mais je je n'ai pas eu. Nous n'avons pas eu en fait une quelconque plainte, une quelconque demande. Si vous avez plus d'informations ou plus de d'éléments, pourriez vous éventuellement nous les envoyer pour qu'on puisse savoir exactement de quoi il en est? De quoi il est question? En ce qui concerne les règles sur les différents échevins et le respect strict de la note. Euh. Elle est toujours d'application, on l'a rappelé. Quelles garanties sont apportées pour que les agents puissent exercer leurs missions dans le cadre professionnel serein? Ben c'est les différentes réunions qu'on a eu la la la la, le strict respect de la note du 20 juillet et aussi euh, si on dépasse quoi que ce soit, il y a toujours eu les syndicats qui sont présents. Donc euh, je pense que de toute façon, même si de temps en temps il y a pu y avoir, comme dans le passé, des échevins qui dépassaient un petit peu leur rôle. A partir du moment où l'un ou l'autre, l'une ou l'autre délégation syndicale nous a fait relais de ça, nous avons fait le nécessaire et je pense que c'est en bonne intelligence qu'on a réglé les choses.

Merci, Monsieur le bourgmestre. Merci. Merci. Donc, euh, incident clos, donc, donc, euh, cher euh, public, chers collègues. Le c'était le dernier point, euh, des interpellations en, euh, plénière. Je vous remercie toutes et tous. Nous avons pu épuiser, euh, tous les reports, c'est. Bravo à tous. Merci. Euh.

Monsieur.

Voilà donc euh, le monsieur, pour le huis clos, il y a qu'une seule qui a qu'un seul point et euh, je vois que ça concerne donc l'intervention de Monsieur SIAD et il n'est pas là, euh. Donc voilà, donc le point est retiré. Euh. Donc nous allons donc tous ensemble clôturer cette séance. C'est la dernière juste avant les vacances d'été. Bravo à tous! Merci pour votre présence et je souhaite bonnes vacances à tous et à tous.

Ah oui!